

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Commune de **REMOULINS**

Communauté de communes du Pont du Gard

PETR Uzège pont du Gard

## Contrat Cadre type

2019 - 2021



Ville de **Remoulins**



**Entre,**

Le Conseil Régional Occitanie représenté par Carole DELGA, sa Présidente ;

La Commune de Remoulins, représentée par Gérard PEDRO, son maire ;

La Communauté de communes du Pont du Gard, représentée par Claude MARTINET, son Président ;

Le PETR Uzège Pont du Gard, représenté par Louis DONNET, son Président ;

Le Département du Gard représenté par Denis BOUAD, son Président ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Locales,

**Vu** les délibérations n° CP/2016-DEC/11.20 et n° CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

**Vu** les délibérations n° 2017/AP-JUIN/09 et CP/2017-MAI/11.11 de l'Assemblée Plénière du 30 juin 2017 et de la Commission Permanente du 15 décembre 2017 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 / 2021,

**Vu** la délibération n° CP/2018-Oct/11.01 de la Commission Permanente de la Région du 12 octobre 2018 approuvant le Contrat Territorial Occitanie du PETR Uzège Pont du Gard pour la période 2018-2021,

**Vu** la délibération n° XXX de la Commission permanente du 19/07/19 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la commune de Remoulins,

**Vu la délibération n° XXX de la Commission permanente du Conseil Départemental du 11/07/19,** approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la commune de Remoulins,

**Vu** la délibération du 7 février 2019 de la Commune de REMOULINS,

**Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de XXXX / d'Agglomération de XXXXXXXX en date du XXXXX,**

**Vu la délibération du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Uzège-Pont du Gard du 15/03/19 de soutien à la commune de Remoulins dans sa démarche de contractualisation avec la Région**

Il est convenu ce qui suit :

### **Préambule :**

La structuration territoriale de la région Occitanie se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille :

- 2 751 des 4 488 communes de notre région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national,
- 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes),
- seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.

2109 communes représentant 1, 13 million d'habitants sont situées en zones de massifs (47% des communes de la région) ; parmi elles, 1612 communes totalisant plus de 800 000 habitants sont situées en zones de montagne.

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1er janvier 2017, la région Occitanie compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016.

Sur la base de la nomenclature définie par l'INSEE, elle est constituée de 215 bassins de vie, dont 167 bassins de vie ruraux.

Chacun d'eux comprend une « ville-centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité.

En ce qui concerne plus particulièrement les bassins de vie ruraux, ces communes (« villes-centres » et « communes/Pôle de Services ») doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

Par ailleurs, les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir pour l'attractivité de leurs territoires en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine ...

Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, Très Haut Débit, ...

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région Occitanie a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »,

Cette nouvelle politique :

- Vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,
- S'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc-Roussillon (*thématique 8.1 « équilibre territorial »*) et Midi-Pyrénées (Article 28.2 « soutenir les fonctions de centralité »),
- Est ciblée :
  - En direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE, vers les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces, ...) remplissent également une fonction

de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,

- Enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (anciens chefs-lieux de canton avant la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013).

### **Article 1 : Objet**

Le présent contrat « Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région Occitanie, le département du Gard, le PETR Uzège Pont du Gard, la Communauté de communes du Pont du Gard et la commune de Remoulins.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de Remoulins vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie – qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales – patrimoine naturel /architectural /culturel ...

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

### **Article 2 : Contexte et enjeux**

#### ***Présentation de la commune et de son territoire***

Commune de 2 350 habitants, Remoulins bénéficie d'un positionnement géographique au carrefour des aires d'influence de Nîmes, Uzès, Avignon et Arles et des principaux axes routiers et autoroutiers (RD 6100 vers Avignon, RD19 vers Uzès, un échangeur de l'A9 à moins de 2 kilomètres).

Localisée à l'interface entre le littoral languedocien et le début de la vallée du Rhône, sa situation stratégique lui confère un rôle de centralité avéré. Située également sur les rives du gardon et dans le périmètre du grand site des Gorges du gardon, Remoulins est une porte d'entrée au site du Pont du Gard, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985 et Grand site de France depuis 2004. En 2018, elle est entrée dans le périmètre d'influence du Grand Site Occitanie en tant que commune de la Réserve de Biosphère UNESCO des Gorges du Gardon.



*Situation du PETR dans l'arc méditerranéen*

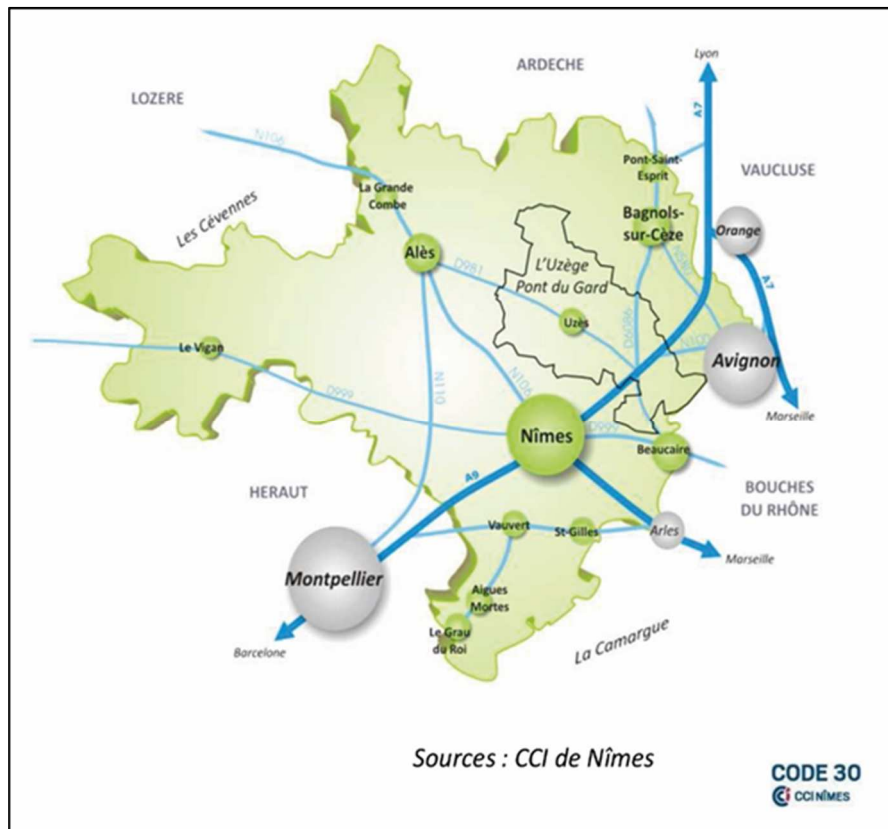
Remoulins est une commune qui souhaite affirmer son rôle de polarité, historiquement présent.

La commune accueille le siège de la communauté de communes du Pont du Gard, qui compte 17 communes sur 243 kms<sup>2</sup>.

Crée en 2002, l'EPCI compte 25 000 habitants dont de nombreux jeunes : 19, 5% de moins de 15 ans en 2015 et près de 35% de moins de 30 ans. A titre de comparaison, le département du Gard compte 16,6% de moins de 15 ans et près de 32% de moins de 30 ans. Remoulins participe activement à ce dynamisme : la commune compte 20% de moins de 15 ans et 38% de moins de 30 ans. Le taux de natalité à Remoulins est supérieur à celui de la communauté de communes du Pont du Gard depuis 1999.

En 2015, les secteurs d'activités dominants de la communauté de communes du Pont du Gard étaient ceux des commerces, services et transport (32% des emplois totaux) et de l'industrie (27% des emplois totaux).

Remoulins s'inscrit également dans le PETR Uzège Pont du Gard qui couvre une superficie de 684 kms<sup>2</sup> dont les entités géographiques sont variées : plaine du gardon, plateau de Lussan, plaine de l'Uzège et de la vallée du Rhône.



*Situation du PETR dans le Département du Gard*

50 871 habitants se répartissent sur les 48 communes dont les deux principales centralités sont Uzès (pôle principal) et Remoulins (pôle secondaire) du SCoT.

Du fait de cette situation stratégique au carrefour d'agglomérations importantes, le PETR fait face à de nombreux enjeux : celui de la mobilité (transports et déplacements), du développement économique et commercial, du rayonnement touristique et culturel, des continuités écologiques, de la prise en compte du risque inondation et de la préservation des interfaces naturelles et agricoles.

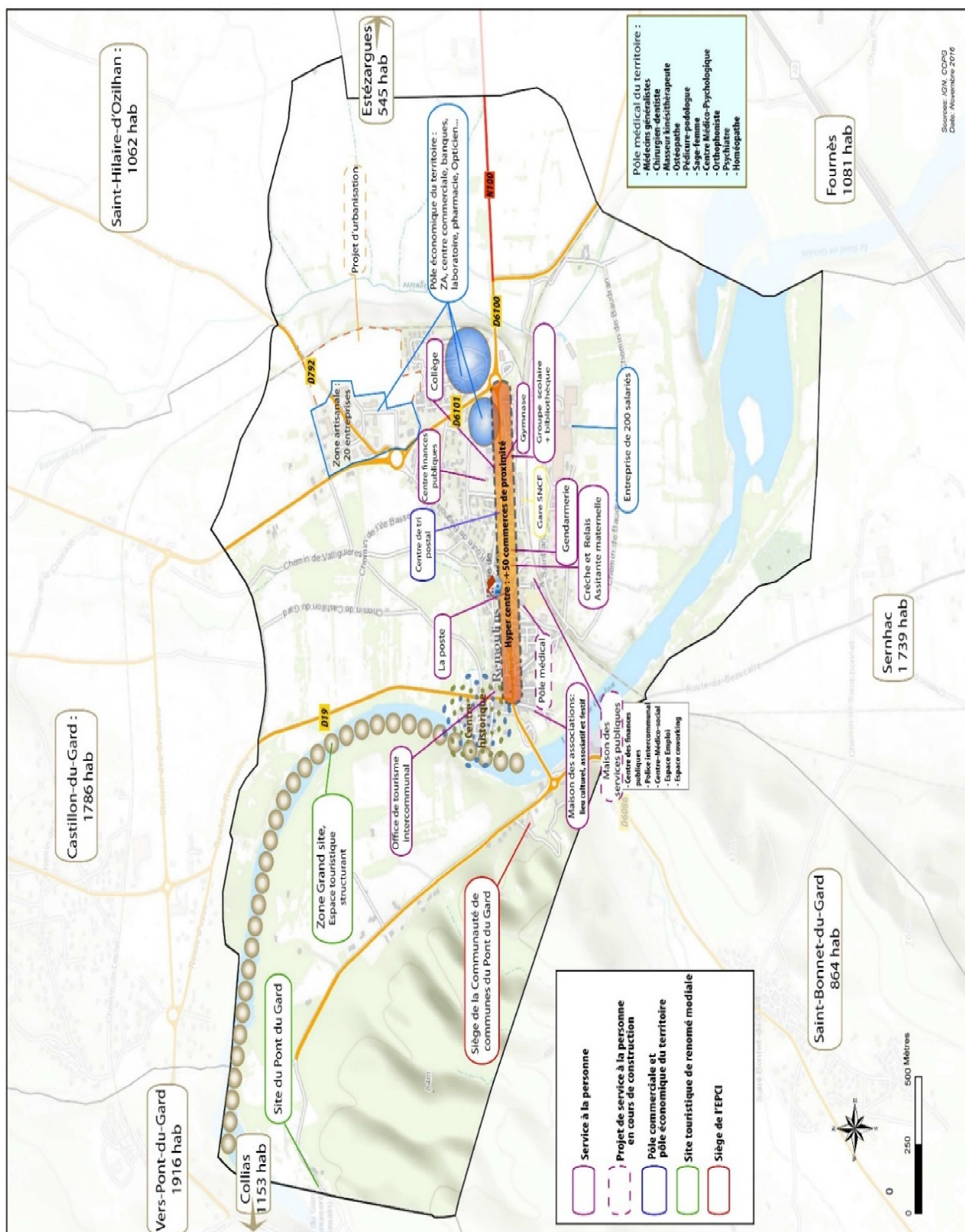
## 1 - Organisation spatiale de la commune

La commune de Remoulins comprend les secteurs suivants :

- **le secteur du Gardon** qui représente un atout touristique en étant un espace de baignade et de pratique du canoé, mais qui nécessite des aménagements dans le respect des contraintes environnementales puisque c'est aussi un espace naturel sensible à préserver. Enfin, le Gardon présente un risque d'inondations important.
- **un centre historique** bâti sur un léger relief pour se protéger des crues, et dont le nombre de logements potentiellement insalubres identifié dans l'observatoire de l'habitat est près de 9% (certaines constructions datent du XV<sup>e</sup> siècle). Sur les 11,2% logements vacants que compte la commune (en augmentation de 3 points entre 2009 et 2015), la quasi-totalité se situe dans le centre historique.
- **un hypercentre configuré en « village-rue »**, organisé essentiellement autour d'un axe de transit peu sécurisant et supportant des flux importants (la RD 6101). L'hypercentre comprend de

nombreux services à la personne dont ne disposent pas les communes alentour et qui confortent son rôle de centralité (office du tourisme intercommunal, Poste, pôle médical, gendarmerie, gymnase, collège de 700 élèves provenant de 9 communes ...).

- **des pôles commerciaux et économiques** : l'un se situe au sud et correspond à la principale entreprise qui embauche près de 200 salariés, deux autres pôles économiques se situent de part et d'autre de la D6101 (ZA, centre commercial, banques, laboratoire, pharmacie...), et le dernier se situe au nord le long de la D6101 (zone artisanale comprenant une vingtaine d'entreprises).
- **Le site du Pont du Gard**, à l'ouest, qui génère d'importants flux touristiques et qui constitue un atout patrimonial et identitaire important ; Remoulins est la porte d'entrée de la rive droite de ce patrimoine romain qui génère chaque année plus de 1,5 million de visiteurs.
- **des zones pavillonnaires d'habitat individuel**, développées au cours des quarante dernières années, plutôt vers l'est.
- **des espaces ruraux** agricoles (vignes et vergers) en bordure de la ville et des espaces naturels sur la rive gauche du Gardon qu'il convient de préserver.

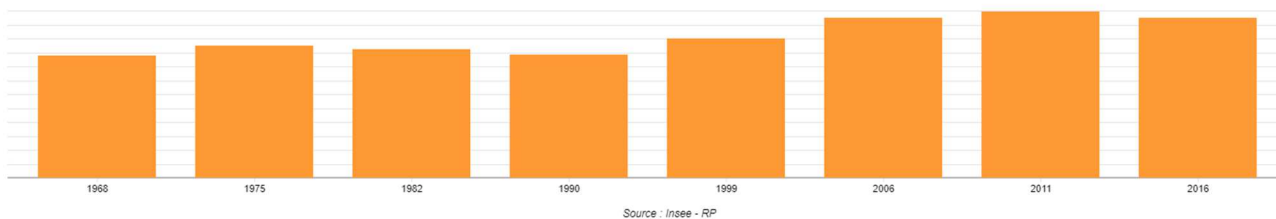


Implantation des équipements et services de la commune de Remoulins

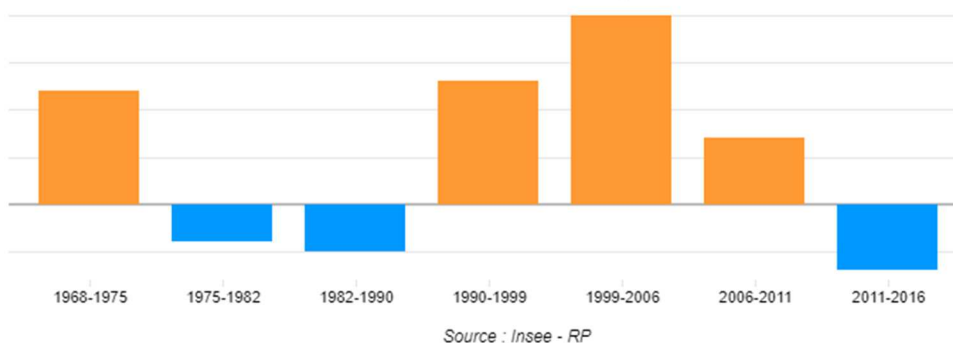


## 2- Population / Habitat

La population de Remoulins est depuis 2008 légèrement à la baisse (moins d'une centaine d'habitants en moins en 8 ans) après des périodes de forte croissance. Après la Seconde Guerre mondiale, la ville a en effet connu une croissance démographique continue jusqu'au milieu des années 1970. Le rythme a ensuite été négatif jusqu'en 1990, puis à nouveau positif après la réalisation de la ZAC de l'Arnède au début des années 2000.

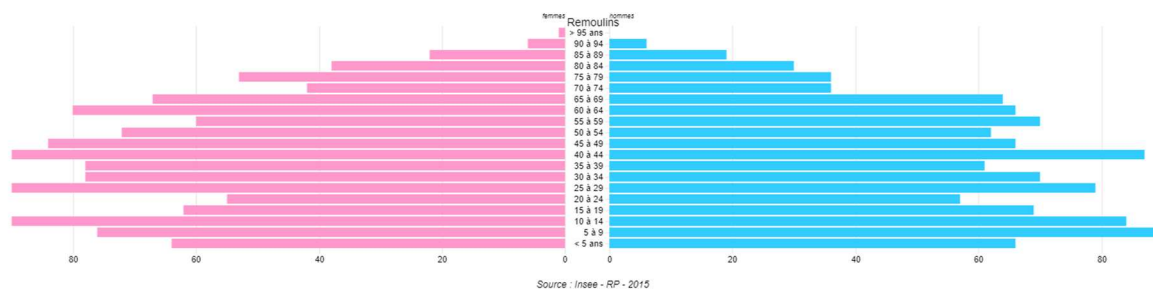


Évolution démographique de la commune de Remoulins (source : A'U, INSEE)



Taux d'accroissement (% par an) (source : A'U, INSEE)

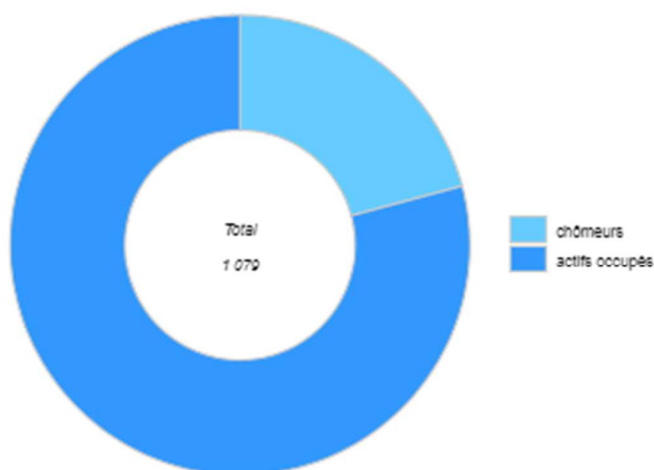
Depuis 2010, le bourg voit ses effectifs varier proportionnellement dans toutes les tranches d'âge avec toutefois une légère augmentation chez les plus de 62 ans et une stabilité dans la tranche des 30/44 ans. En 2015, la répartition par âge faisait cependant apparaître une population jeune. En effet, la tranche des plus jeunes (0-29 ans) représentait 40% de l'ensemble, taux supérieur à celui de la France (36%) et du département du Gard (35%).



Pyramide des âges (source : A'U, INSEE)

La proportion d'actifs restait en 2015 largement supérieure à celle des chômeurs, même si le nombre de ceux-ci a augmenté depuis 2008, conséquence de l'incertitude du devenir de l'entreprise Vitembal. Les emplois dans la commune ont régressé de 20% à 12% entre 2010 et 2013 sur l'ensemble de l'EPCI.

En 2015, 42,6% des foyers fiscaux étaient imposables, en diminution de 10 points par rapport à 2012, et en proportion inférieure par rapport à la moyenne de la communauté de commune dont le taux est de 50,5%.

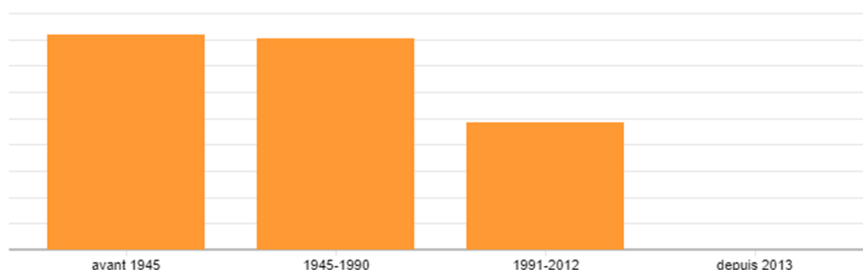


Source : Insee-RP - 2015

Composition de la population active (source : A'U, INSEE)

L'évolution démographique est en lien avec l'évolution de l'habitat sur la commune. Le bourg s'est développé dans le courant du 19<sup>ème</sup> siècle au-delà du centre ancien, vers l'est, de part et d'autre de la RD6101, reliant Avignon à Nîmes. La réalisation de la voie ferrée au Sud et l'implantation de la gare ont confirmé ce développement vers l'est. Après 1990, la ZAC de l'Arnède a organisé l'urbanisation entre la voie ferrée en direction d'Uzès et le boulevard de liaison des routes 6086 et 6100.

L'urbanisation de ces quarante dernières années s'est fortement développée sous forme d'habitat individuel. Sur les 164 logements réalisés entre 1971 et 2010, seuls 37 se situent dans un immeuble comportant de 2 à 9 logements (23%). À l'inverse, 47% des logements datant d'avant 1919 sont inclus dans ce type d'immeuble.



Source : Insee-RP - 2015

Ancienneté du parc de logement (source : A'U, INSEE)

Le parc est composé à 85% de résidences principales. Le nombre de logements vacants est en progression (139 logements vacants, soit 11% de l'ensemble). Ils se situent principalement dans le centre ancien. Dans ce secteur, les constructions datent pour certaines du 15<sup>ème</sup> siècle : ce sont parfois d'anciens hôtels



### 3 - Transport / Mobilité

La D6101 est l'axe principal de la commune et la traverse d'est en ouest. Sur cet axe, les déplacements domicile/travail sont denses : on enregistre 14 763 véhicules par jour. Ces déplacements sont effectués largement au moyen d'un véhicule individuel. En 2015, le véhicule individuel représentait 78,6% des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, contre 9,5% en marche à pied, 5,4% sans transport, 3% en transport en commun et 3,5% en deux-roues. Cette fréquentation est expliquée à la fois par la situation « carrefour » de Remoulins, entre Nîmes et Avignon, et à la fois par la présence d'un échangeur autoroutier à deux kilomètres du bourg.

Sur cet axe principal, les flux entraînent des nuisances sonores et environnementales (générées la traversée de poids lourds, entre autres) et des situations dangereuses. Cet axe est en effet très commercial et quotidiennement emprunté par les piétons.

La commune est desservie par les transports en commun du Gard : Service de bus LIO, Région, ligne classique et transports scolaires. En interne, elle propose aux habitants :

- un système de transport à la demande : le TAD est un service de la Communauté de Communes du Pont du Gard destiné à faciliter l'accès à la mobilité de personnes en difficulté.
- des calèches navettes hebdomadaires inter quartier : il s'agit d'une navette destinée à faciliter l'accès au marché hebdomadaire et à rapprocher les habitants de l'Arnède à ceux du centre historique.

La commune ne dispose pas d'aire de covoiturage.

En matière de mobilité touristique, le site du Pont du Gard est relié à Beaucaire par une voie verte et à Remoulins par une boucle cyclo découverte. Celle-ci emprunte des voies communales à faible trafic et passe également par Castillon-du-Gard et Vers. Cet itinéraire nécessite toutefois de prendre en compte la traversée sur le Gardon avec l'aménagement du pont actuel ou la création d'un ouvrage dédié aux modes doux actuellement en cours d'étude.

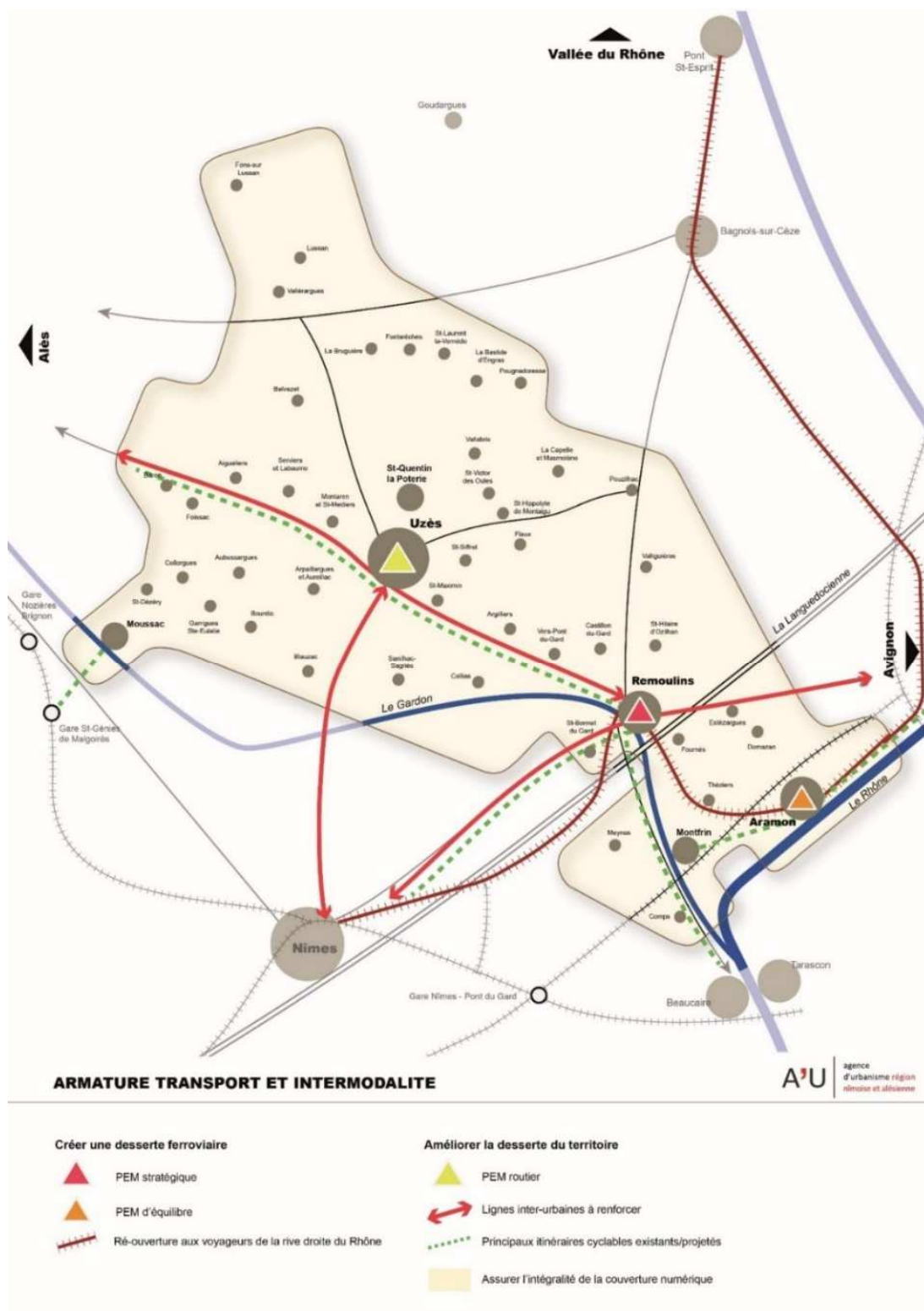
La fréquentation estivale des différents sites entraîne des problèmes de stationnement, malgré une politique de stationnement engagée depuis plusieurs années (neuf aires sont offertes aux habitants pour un total d'environ 450 places) le bourg souhaite optimiser les besoins en stationnement en repensant les zones de stationnement et mettant en place un signalétique directionnelle piétonne pour gérer les flux et faciliter les mobilités douces.

Dès 2019, le parking du pont libéré des camping-cars, grâce à l'aménagement de l'aire dédiée en rive droit du Gardon, permettra de redonner à ce parking son utilisation à destination des usagers du centre bourg et participer ainsi de la dynamique économique du commerce local.

Un nouveau parking vers les arènes en lien avec la construction du nouveau complexe sportif permettra aussi de repenser le stationnement.

La ville comprend enfin une gare SNCF dont la remise en service pour les trains de voyageurs est programmée (axe Nîmes à Givors). La ligne est actuellement dédiée au transport de marchandises. Le quartier de la gare, qui possède une importante aire de stationnement et qui est amené à évoluer, constitue un potentiel majeur pour la commune. La réouverture du trafic aux voyageurs constitue une opportunité de liaison ferroviaire entre Remoulins et les villes et les villages en rive droite du Rhône, comme Nîmes ou Avignon.

La carte ci-après, extraite du PADD du SCot Uzège-Pont du Gard matérialise la position stratégique du bourg dans la problématique de mobilité du territoire. Elle illustre le caractère « carrefour » de Remoulins.



ATOUTS / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La proximité avec des axes routiers principaux et la position de carrefour de la commune</li> <li>❖ La présence d'une gare et sa réouverture prochaine au trafic de voyageurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Un flux routier journalier important entraînant des ralentissements et des nuisances</li> <li>❖ La fréquentation estivale complique la gestion du stationnement et des flux routiers</li> <li>❖ La commune ne dispose pas d'aire de covoiturage</li> </ul>
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Accompagner la réouverture de la gare aux voyageurs et profiter de cette opportunité pour repenser la mobilité au sein du bourg <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer l'intermodalité et créer des liaisons inter-quartiers</li> </ul> </li> <li>❖ Réduire les nuisances et améliorer la sécurité le long de l'axe principal (avenue Geoffroy Perret) <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer la fréquentation estivale</li> </ul> </li> </ul>	

#### 4 – équipements, services, offre culturelle et sportive

##### Offre de services et d'équipements

La commune bénéficie d'une offre d'équipements et de services importante qui lui permet de répondre aux besoins de son bassin de vie.

Dans le domaine de la santé, les habitants dépendent du Centre Médico-social d'Uzès. Sur place, ils peuvent néanmoins avoir accès à des médecins de la protection maternelle et infantile (PMI), à des assistantes sociales, des conseillères en économie sociale et familiale, des puéricultrices, des sages-femmes, des éducatrices de jeunes enfants, des éducatrices spécialisées, des psychologues et des infirmières.

Remoulins dispose également :

- D'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intervenant dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.
- D'une assistante sociale du Conseil Départemental du Gard
- D'un Centre Médico-psychologique (CMP)
- D'un centre de la Croix Rouge Française.

Dans le domaine de la petite enfance, la commune propose plusieurs types de services :

- Un Relais d'Assistantes Maternelle « Petit d'homme » qui propose une aide pour les parents et un soutien aux assistantes maternelles inscrites : informations, réunions thématiques, ateliers avec les enfants.
- Une crèche « le petit poucet » gérée par la Communauté de Communes du Pont du Gard, d'une capacité de 40 places.
- Un accueil occasionnel en crèche.
- Un lieu d'accueil enfants/parents le « P'tit Lap ».

Dans le domaine scolaire, Remoulins dispose de plusieurs services d'enseignement :

- Une école maternelle (Groupe Scolaire René Cassin)
- Une école élémentaire (Groupe Scolaire René Cassin)
- Un collège (Voltaire) de 700 élèves provenant de 9 communes
- Un centre de Loisirs municipal (Les Copains d'abord)

### **Offre culturelle et sportive**

Remoulins dispose d'une maison des associations, située près des rives du Gardon. Elle se compose de 3 grandes salles, de salles de réunion au 1er étage, d'une salle de cinéma et d'un dojo. Ces salles sont prêtées aux associations de la commune selon un planning élaboré annuellement.

Par ailleurs, les grandes salles et la salle de cinéma à laquelle s'ajoute une cuisine peuvent être louées à des associations, des organismes ou des particuliers pour tous types de manifestations.

Concernant les infrastructures sportives, Remoulins est équipée de :

- 1 Stade de football
- 3 courts de tennis
- 1 city stade multisport sur goudron librement accessible
- 1 aire de jeux ouverte enherbée avec cages de football
- 1 gymnase équipé pour l'handball et le basket (Léo Lagrange)
- 1 piste de course camarguaise (arènes).

Dans le domaine de la culture, en plus des nombreuses associations présentes (autour du patrimoine, de la danse, du théâtre, des arts visuels et de la musique) la commune dispose d'une bibliothèque municipale. Elle organise chaque année un Salon des Arts contemporains et participe depuis 2015 aux Journées européennes du Patrimoine. La salle de cinéma propose un film le dernier vendredi de chaque mois de juin à septembre.

## Ensemble des services et équipements présents sur la commune

### Offre touristique :

- Pont du Gard
- 1 office de tourisme intercommunal
- 3 hôtels
- 1 résidence de vacances (350 lits)
- 4 snacks et vente à emporter
- Balade en calèche
- Visites guidées du vieux village
- Accès au gardon
- Une aire de camping-car (en cours)
- 1 camping + 1 sur Sernhac
- 10 restaurants
- 1 enseigne de restauration rapide
- Voie verte + boucles cyclo

### Services à la personne :

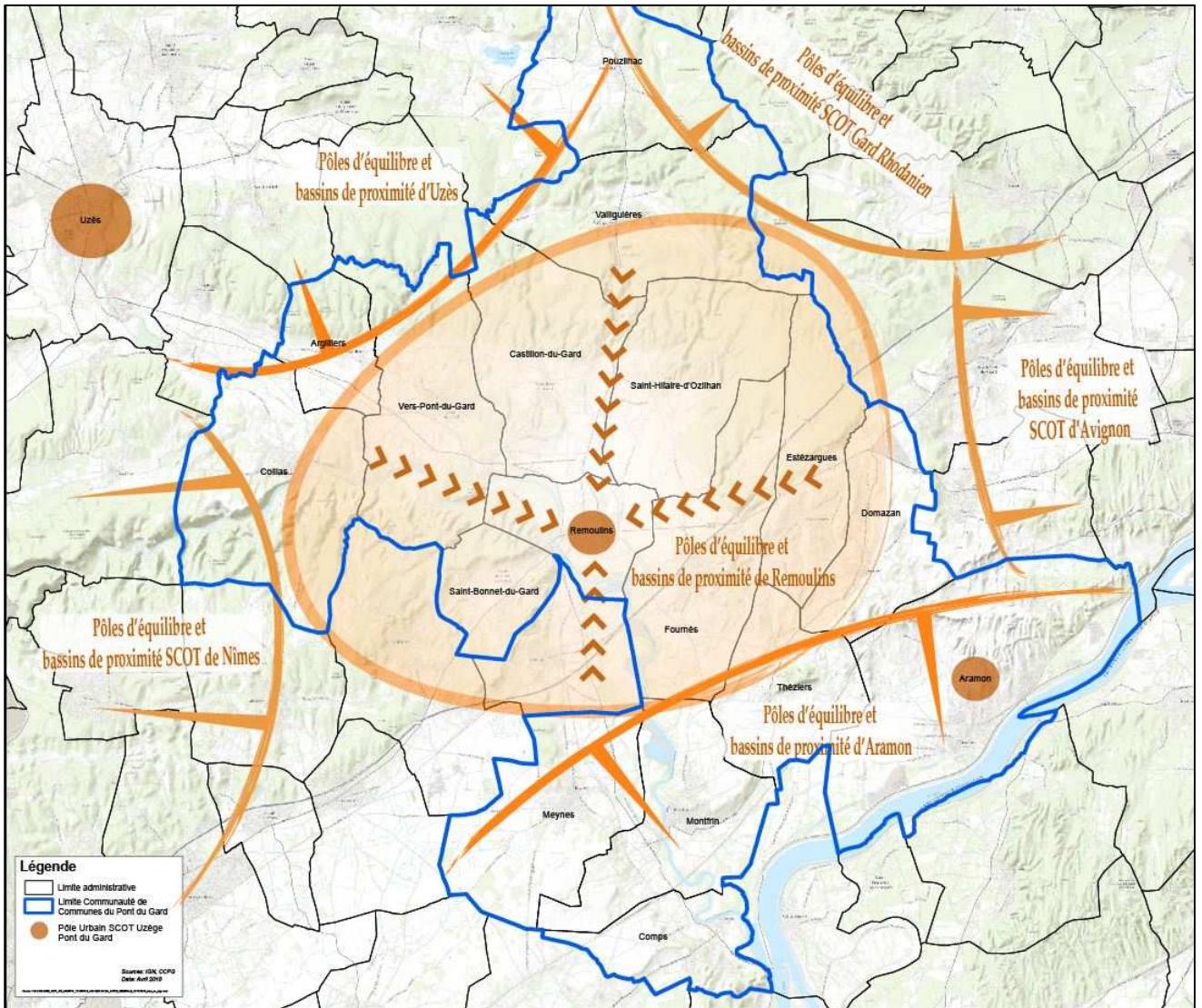
- 1 crèche intercommunale de 40 places
- 1 relais assistante maternelle (RAM)
- des assistantes maternelles
- 1 école maternelle (4 classes)
- 1 école élémentaire (7 classes, plus une classe Ulis) : environ 300 enfants
- 1 service périscolaire /extra-scolaire (garderie, cantine, centre de loisirs)
- 1 collège : 700 élèves provenant de 9 communes
- 1 conseil municipal des jeunes
- Mise à disposition d'une salle municipale pour le club
- Service de transport à la demande financé par la CC
- 2 cabinets médicaux avec 7 médecins
- 2 cabinets de kiné : 3 praticiens
- 2 cabinets d'infirmières : 8 praticiennes
- 1 clinique psychiatrique
- 1 CMP
- 2 diététiciennes
- 1 sage-femme
- 2 cabinets de psychologues : 3 praticiennes
- 1 orthophoniste
- 1 ostéopathe
- 1 dentiste
- 1 pédicure podologue
- 1 orthopédiste
- 1 vétérinaire
- 1 laboratoire d'analyses médicales
- 2 pharmacies
- 1 garde municipal et 1 ASVP
- 1 gendarmerie + renforts période estivale
- 1 police intercommunale de nuit
- Mairie (passeport biométrique, CNI) et CCAS
- Relais emploi ouvert du lundi au vendredi
- Permanence des services délocalisés des institutions CAF / CMS...
- Poste
- Trésor public

### Culture et loisirs :

- 1 bibliothèque municipale
- 1 séance de cinéma mensuelle proposée par une association municipale
- 1 association de théâtre
- 1 école de musique associative municipale
- 1 association de peinture
- Associations : Hand-Ball (enfants, ados, adultes), Football (enfants, ados), Futsal (adultes), Badminton (adultes), Football vétérans (adultes), Tennis (enfants, ados, adultes), Tennis de table (enfants, ados, adultes), Judo (enfants, ados), Karaté (enfants, ados), gymnastique (adultes), Zumba (enfants, ados, adultes), Danses de salon (adultes)...
- ...Danses country (enfants, ados, adultes), Randonnée (adultes), VTT (adultes), Raids (enfants, ados, adultes), centre d'éducation canine (adultes), motos (adultes), 4\*4 (adultes), Club des aînés (adultes), pêche (adultes), Couture (adultes), bien-être, yoga (adultes), Comité des fêtes (adultes) Club taurin

Le bassin de vie de Remoulins regroupe près de 15 000 habitants, ce qui confirme son rôle de polarité identifié dans le SCOT Uzège- Pont du Gard (voir carte ci-après). Malgré cela, les équipements communaux doivent être adaptés afin de mieux répondre aux besoins des populations actuelles et futures.





Bassin de vie de Remoulins – zone influence

ATOUTS / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une commune relativement bien dotée en services et équipements</li> <li>❖ Une offre culturelle et sportive importante</li> <li>❖ Des lieux d'accueil polyvalents pour les associations</li> <li>❖ Le rayonnement sur un bassin de vie étendu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des équipements communaux vieillissants devant être adaptés ou rénovés</li> </ul>
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Adapter les installations culturelles et sportives aux besoins des utilisateurs               <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Maintenir le rôle du bourg-centre pour les communes voisines</li> </ul> </li> </ul>	

## 5 - L'activité économique et touristique

### L'activité économique :

Remoulins a une situation géographique qui favorise les échanges. Elle est proche de l'autoroute et traversée par la RD 6101 ce qui favorise le long de cet axe une densité commerciale et artisanale forte. On compte en effet 111 activités soit près de 48 activités pour 1000 habitants :

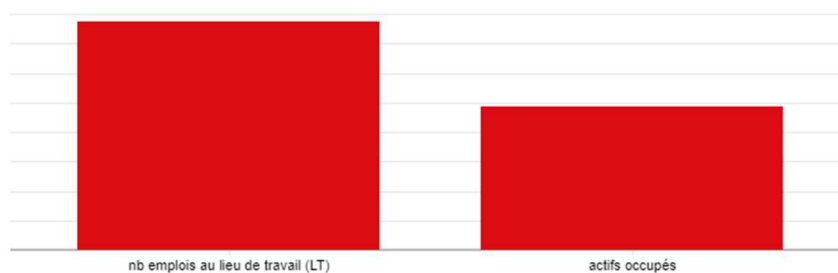
- 1 usine de production Charpente en bois
- 1 usine de production d'emballages
- Artisans du bâtiment
- 2 supermarchés
- 3 stations-service
- 2 pharmacies
- 2 opticiens
- 2 taxis - ambulance
- 1 pressing laverie
- 1 centre de tri postal
- 4 garages
- 1 contrôle technique
- 4 boulangeries,
- 1 boucherie
- 2 fleuristes
- 2 fruits et légumes
- 6 coiffeurs
- 1 salle de sport
- 1 pompe funèbre
- 2 auto-écoles
- 5 banques
- 4 assurances
- 3 agences Immobilières
- 1 agence postale
- 1 maintenance informatique
- 4 cabinets comptables
- 2 esthéticiennes

Remoulins est identifiée à ce titre comme un pôle commercial majeur au sein de la communauté de communes. Elle concentre plus de la moitié des activités commerciales et artisanales et réalise 54% du chiffre d'affaires total de l'EPCI dans ce domaine. Pourtant, depuis quelques années, la vacance commerciale progresse. Elle est essentiellement située sur l'axe principal « Geoffroy Perret » et représente 12% de l'ensemble des commerces. Les commerçants sont actuellement rassemblés au sein d'une association de commerçants et d'artisans relancée en 2017 : « Remoulins Cap Commerces ». Celle-ci sera partie prenante des projets de soutiens au développement de l'attractivité commerciale de la commune.

L'activité agricole, qui représente encore 13 exploitations, a connu à Remoulins une diminution de moitié de sa Surface Agricole Utilisée (SAU) par rapport à la décennie précédente. En 20 ans, ce sont près des deux tiers de la SAU qui ont été réduits.

Enfin, la principale entreprise industrielle de fabrication d'emballage en plastique, qui comptait près de 600 salariés en 2007, a connu un redressement judiciaire puis une reprise en 2015 et n'embauchait alors plus que 117 salariés.

Malgré cela, la concentration de l'emploi reste élevée et conforte Remoulins dans son rôle de polarité.



Concentration de l'emploi (source : A'U, INSEE)

ATOUS / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une concentration de l'emploi forte qui conforte Remoulins dans son rôle de polarité</li> <li>❖ Une densité commerciale et artisanale élevée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une fragilité de l'activité agricole</li> <li>❖ Une fragilité économique due aux difficultés de la principale entreprise de la commune</li> <li>❖ Une vacance commerciale grandissante</li> <li>❖ Le centre ancien est en perte de vitesse sur les plans du commerce de proximité et de l'habitat (vacance et insalubrité)</li> </ul>
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Enrayer la vacance commerciale grâce à des outils de redynamisation ciblés</li> <li>❖ Maintenir une attractivité de l'emploi et le statut de centralité dans le bassin de vie</li> </ul>	

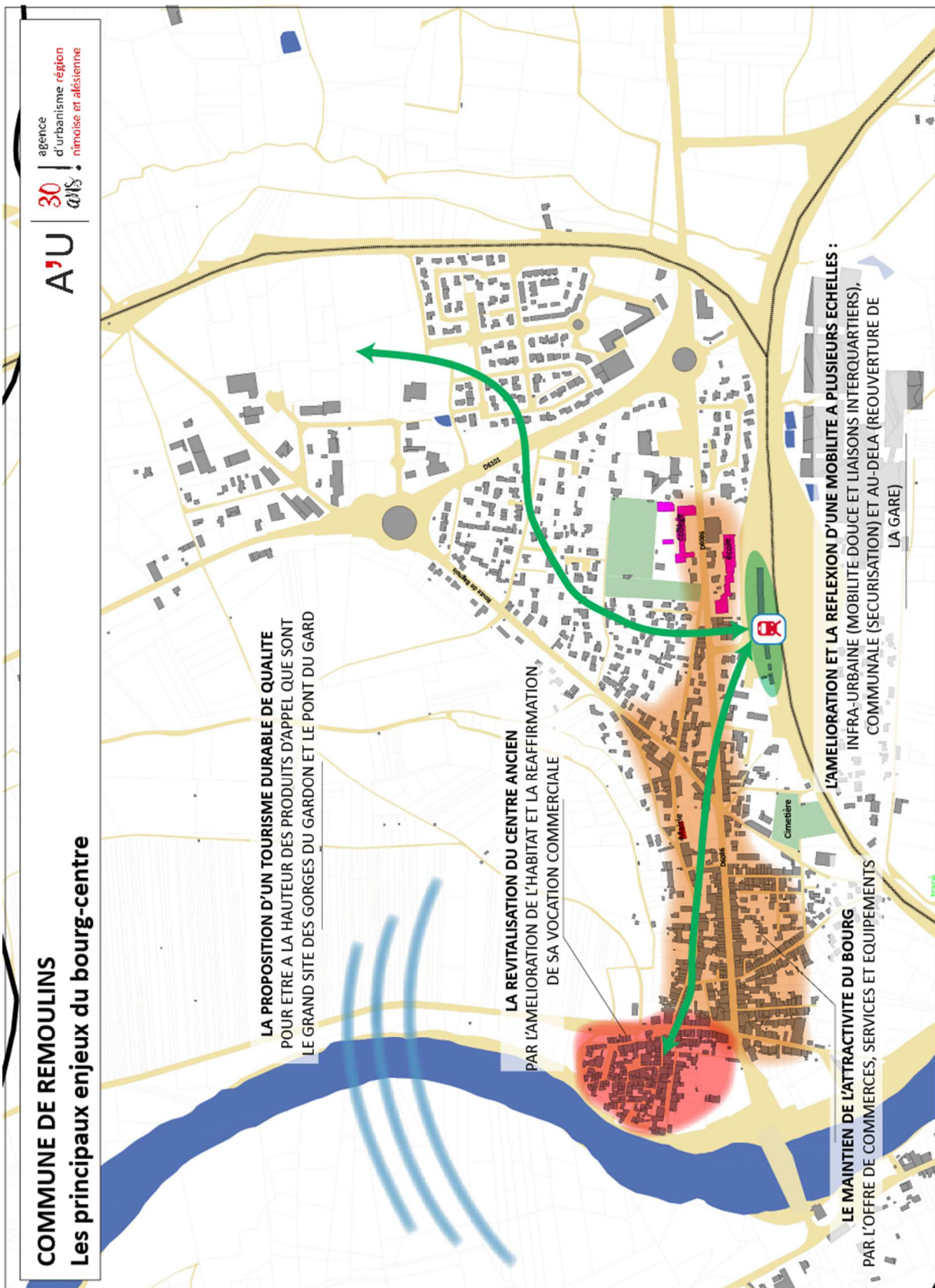
### L'activité économique et touristique

Le célèbre Pont du Gard est un équipement culturel et structurant pour le tourisme, il a été implanté sur la commune de Remoulins. Ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985 et Grand Site de France depuis 2004 a enregistré plus de 800 000 visiteurs en 2018. En 2018, la stratégie de développement touristique co-construite avec le Syndicat mixte des gorges du Gardon pour l'obtention **du label Grand site Occitanie Nîmes Pont du Gard** s'articule autour de 3 axes (développer un tourisme d'exception, de qualité et promouvoir l'identité commune), et à vocation à se développer dans la zone d'influence de la Réserve de Biosphère des gorges du Gardon et des communes des 2 communautés de communes.

Remoulins fait partie des 12 communes retenues dans le cadre de ce label, et en est même la porte d'entrée en Rive droite du Gardon.

Du fait de cette proximité au Pont du Gard, la ville a une offre d'hébergement touristique importante. Elle dispose en effet de 5 hôtels totalisant 66 chambres, de 4 chambres d'hôtes, de locations saisonnières représentant 21 chambres, d'une résidence de tourisme d'une centaine d'appartements de 2 et 3 pièces (250 lits) et deux campings. L'ensemble représente une capacité d'accueil théorique de plus de 1500 personnes. Une aire d'accueil des camping-cars va être aménagée aux abords du Gardon.

ATOUS / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La présence du site du Pont du Gard génère des flux touristiques importants, que le bourg de Remoulins capte en partie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gérer l'afflux touristique et les problématiques de stationnement</li> </ul>
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La préservation du Gardon qui constitue un potentiel touristique <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La redynamisation du centre ancien et patrimonial</li> <li>❖ Le maintien de l'attractivité générée par l'hypercentre</li> </ul> </li> </ul>	

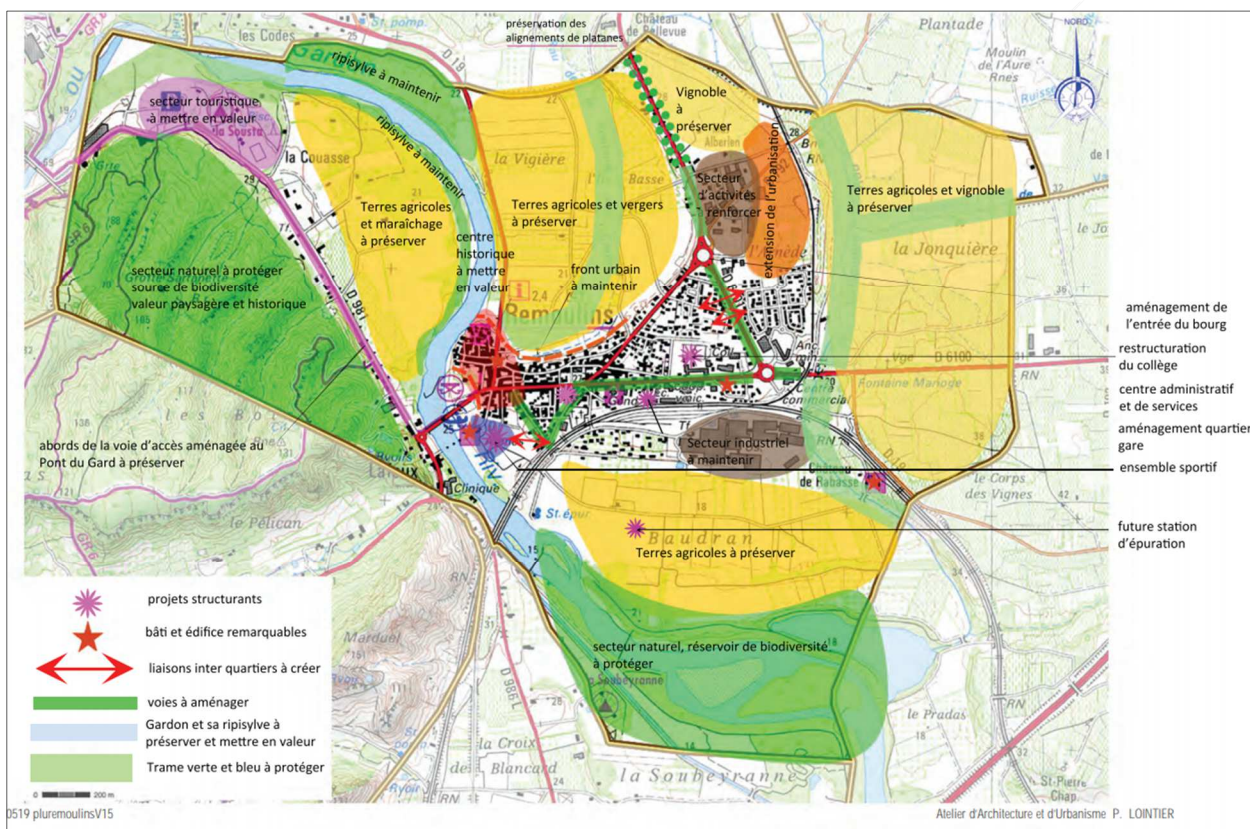


**Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) construit en 2017 dans le cadre de la révision du PLU de Remoulins présente le projet communal et définit les orientations générales en matière d'aménagement et d'urbanisme, il s'inscrit dans le Document d'Orientation du SCoT Uzège Pont du Gard. Ce projet s'articule autour de 5 orientations :

- Structurer l'urbanisme
- Mettre en œuvre les conditions d'une organisation urbaine raisonnée
- Valoriser le cadre de vie des habitants
- Assurer le développement de l'activité économique et touristique
- Gérer et anticiper les risques

Et ci-après schématisé :



*Les grandes orientations communales traduites dans le PADD du PLU communal*

L'articulation avec ce projet, et le contrat bourg centre a abouti à la définition de 3 objectifs auxquels doit aujourd'hui la commune de Remoulins :

1. Organiser, optimiser et améliorer la mobilité,
2. Maintenir l'attractivité et le développement économique,
3. Améliorer le cadre de vie par la modernisation des équipements

#### **Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation du bourg**

Afin de répondre à la stratégie de développement, le projet de valorisation du bourg centre s'articule autour de trois axes :

##### **Axe 1 : Repenser la mobilité pour plus de cohérence au sein du bourg et gérer qualitativement les flux**

Remoulins souhaite organiser les déplacements au sein de la commune. Elle ambitionne d'optimiser la desserte collective et de mettre en place un réseau d'axes doux. Au regard de la fréquentation estivale élevée, elle souhaite mieux gérer le stationnement, qui sera couplé avec des itinéraires de pistes cyclables et piétonnes dédiés aux circulations douces dans le bourg et pour l'accès au Pont du Gard.

À l'avenir, Remoulins projette de relier le bourg du XIXe siècle et les différents quartiers récents entre eux pour favoriser la cohérence urbaine et la cohésion sociale des habitants. Cette ambition passera par la requalification des voies et la réorganisation des accès.

La RD6101 représente aujourd'hui un secteur particulièrement sensible : les flux et les nuisances y sont importants. La commune souhaite conférer à la route un aspect de voie urbaine en réalisant un mail urbain plus arboré, plus agréable et plus sécurisé.

Petit nœud ferroviaire, la gare de Remoulins offre une opportunité de liaison ferroviaire entre les villes et les villages en rive droite du Rhône. Le réaménagement du quartier de la gare constitue ainsi une opportunité. Il s'agit de prévoir les aménagements nécessaires à l'habitat et à l'activité de ce quartier.

##### **Axe 2 : Assurer le développement de l'activité économique et touristique**

Si toutes les composantes des secteurs économiques sont représentées dans la commune, c'est surtout le commerce qui est particulièrement développé, grâce à la présence du site du Pont du Gard à proximité. Pourtant, l'activité commerciale rencontre depuis peu quelques difficultés.

Une veille stratégique permettra de prendre la mesure de la vacance et des besoins spécifiques des commerçants. La commune pourra ainsi préfigurer des actions d'accompagnement. L'objectif est de redynamiser l'hypercentre et enrayer la vacance commerciale présente dans ce secteur.

Remoulins souhaite également mieux encadrer son accueil touristique. L'accès aux berges du Gardon sera à ce titre mieux organisé. En tant que porte d'entrée du site du Pont du Gard, la commune souhaite proposer une offre touristique de qualité.

##### **Axe 3 : Améliorer la qualité de vie des habitants par l'offre et la modernisation des services et équipements**

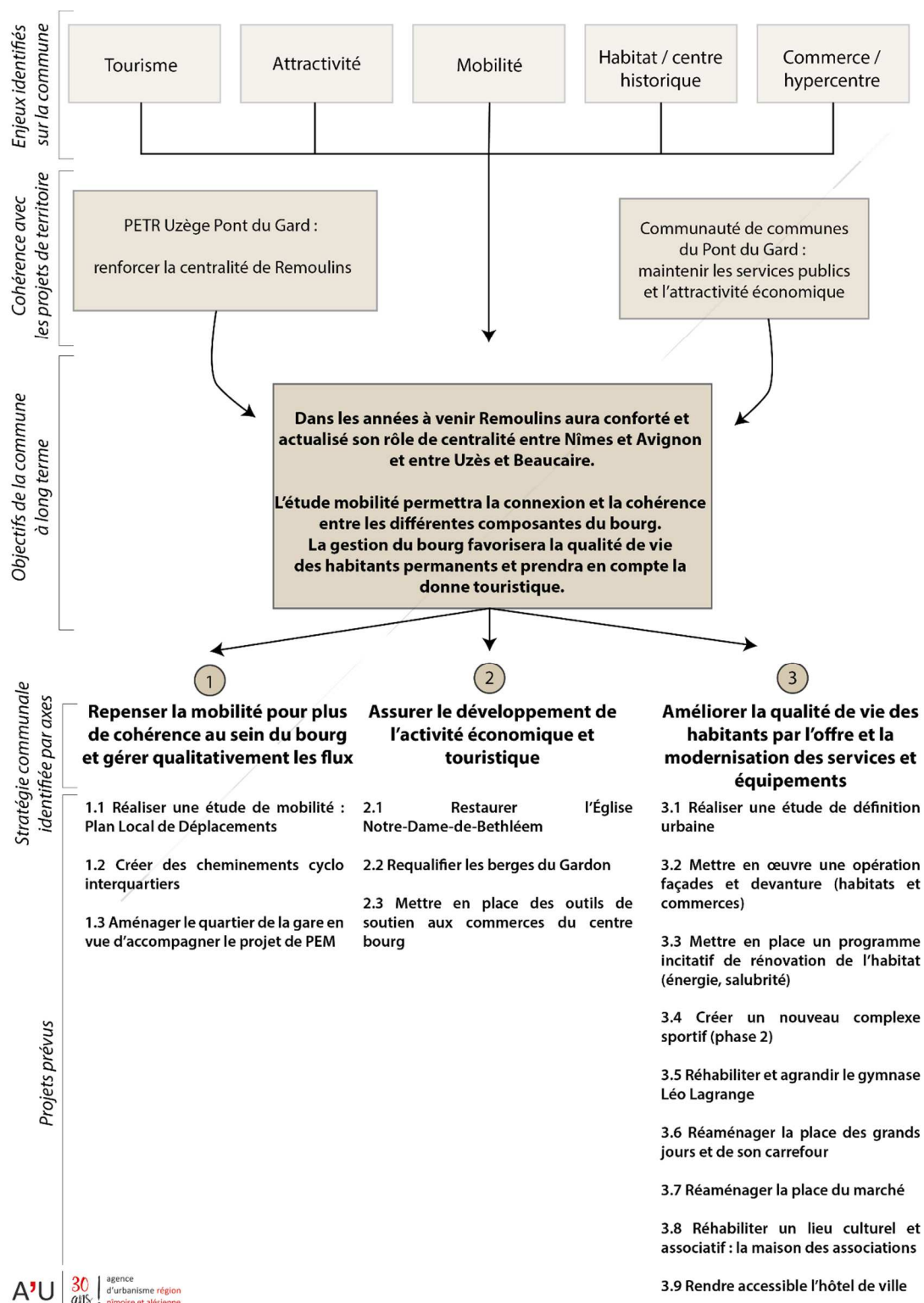
Remoulins souhaite établir une véritable stratégie du développement urbain. Elle projette d'optimiser le potentiel du parc existant, promouvoir le renouvellement urbain, accroître les réserves foncières et le patrimoine des communes. Elle souhaite renouer la relation entre habitat et espaces publics, organiser le développement urbain, identifier les unités foncières agricoles ou naturelles à ne pas urbaniser.

Pour le bourg-centre, le développement de ses fonctions et son renouvellement urbain doivent prendre en compte les risques naturels, qui limitent considérablement les perspectives d'évolutions. Il s'agit de favoriser une approche qualitative des extensions urbaines.

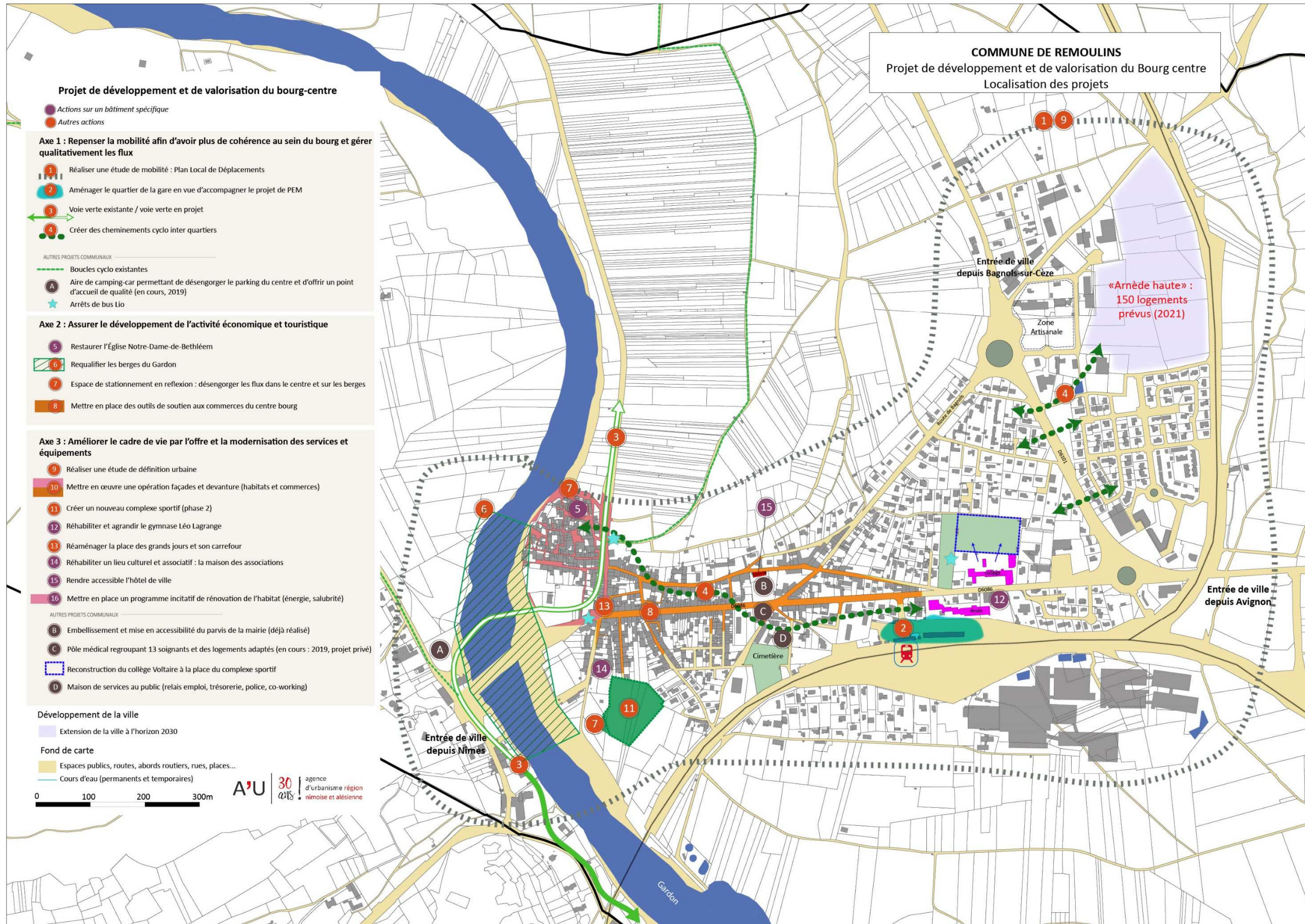
La revitalisation du centre ancien contribuera au développement de la commune en favorisant la restauration des logements encore vacants et en les préservant d'altération, ce qui pourrait banaliser ce

quartier historique. L'ensemble de ces thématiques seront traitées dans une étude urbaine que la commune souhaite réaliser.

En matière d'équipements, la commune est aujourd'hui bien dotée. Pourtant, ceux-ci doivent aujourd'hui être mieux adaptés aux besoins : c'est par exemple le cas du gymnase Léo Lagrange, qui doit être réhabilité ou de la maison des associations dont le fonctionnement est à repenser.



# 1. Cartographie des projets





**Tableau des actions par axes :**

AXE	PROJET	temporalité		
		Avant 2021	Au delà de 2021	Après 2025
<b>AXE 1 / Repenser la mobilité pour plus de cohérence au sein du bourg et gérer qualitativement les flux</b>				
Action 1.1 <i>Développer les mobilités actives</i>	Projet : réaliser une étude de mobilité : Plan Local de Déplacements			
	Projet : repenser les zones de stationnement du bourg			
	Projet : créer de cheminements cyclo inter quartiers			
Action 1.2 <i>Réaliser un PEM</i>	Projet : aménager le quartier de la gare en vue d'accompagner le projet de PEM			
<b>AXE 2 / Assurer le développement de l'activité économique et touristique</b>				
Action 2.1 <i>Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine communal</i>	Projet : restaurer l'Église Notre-Dame-de-Bethléem			
	Projet : créer un espace partagé innovant au sein de l'Église restaurée			
Action 2.2 <i>Vivre autour du Gardon</i>	Projet : requalifier les berges du Gardon			
Action 2.3 <i>Soutenir le développement du commerce du centre-ville</i>	Projet : mettre en place des outils de soutien aux commerces du centre bourg			
	Projet : mettre en place d'une veille stratégique sur les locaux vacants			
<b>AXE 3 / Améliorer le cadre de vie par l'offre et la modernisation des services et équipements</b>				
Action 3.1 <i>Structurer l'urbanisation</i>	Projet : réaliser une étude de définition urbaine			
	Projet : mettre en à jour le Règlement local de publicité			
	Projet : qualifier les entrées de villes			
Action 3.2 <i>Mettre en valeur le centre ancien</i>	Projet : mettre en œuvre une opération façades et devanture (habitats et commerces)			
	Projet : mettre en place un programme incitatif de rénovation de l'habitat (énergie, salubrité)			
Action 3.3 <i>Développer les équipements sportifs à rayonnement intercommunal</i>	Projet : créer un nouveau complexe sportif (phase 2)			
	Projet : aménager les abords du complexe avec des équipements de loisirs sécurisés			
	Projet : réhabiliter et agrandir le gymnase Léo Lagrange			
Action 3.4 <i>Requalifier les espaces publics</i>	Projet : Réaménager la place des grands jours et son carrefour			
	Projet : réaménager la place du marché			
	Projet : développer la smart city : équiper le bourg de mobilier urbain connectés			
Action 3.5 <i>Réhabiliter et rendre accessible les bâtiments publics</i>	Projet : réhabiliter et rendre accessible la maison des associations			
	Projet : rendre accessible l'hôtel de ville			
	Projet : réhabiliter et rendre accessible la maison Ferragut			

## Article 5 : Le Programme opérationnel pluriannuel 2019 - 2021

Le Programme opérationnel pluriannuel d'Actions présenté ci-après a vocation à s'inscrire dans le cadre du contrat de développement territorial régional du PETR Uzège Pont du Gard. Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation, prévu au titre du contrat.

Ce programme est détaillé dans les fiches action suivantes. Les projets présentés dans ces fiches sont des projets prévisionnels présentés à titre indicatif ; leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

PHASAGE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL PLURIANNUEL		2019	2020	2021
<b>AXE 1 / Repenser la mobilité pour plus de cohérence au sein du bourg et gérer qualitativement les flux</b>				
Action 1.1 <i>Développer les mobilités actives</i>	Projet 1.1.1 : réaliser une étude de mobilité : Plan Local de Déplacements			
	Projet 1.1.2 : créer des cheminements cyclo inter quartiers			
Action 1.2 <i>Réaliser un PEM</i>	Projet 1.2.1 : aménager le quartier de la gare en vue d'accompagner le projet de PEM			
<b>AXE 2 / Assurer le développement de l'activité économique et touristique</b>				
Action 2.1 <i>Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine communal</i>	Projet 2.1.1 restaurer l'Église Notre-Dame-de-Bethléem			
Action 2.2 <i>Vivre autour du Gardon</i>	Projet 2.2.1 requalifier les berges du Gardon			
Action 2.3 <i>Soutenir le développement du commerce du centre-bourg</i>	Projet 2.3.1 : mettre en place des outils de soutien aux commerces du centre bourg			
<b>AXE 3 / Améliorer le cadre de vie par l'offre et la modernisation des services et équipements</b>				
Action 3.1 <i>Structurer l'urbanisation</i>	Projet 3.1.1 : réaliser une étude de définition urbaine			
Action 3.2 <i>Mettre en valeur le centre ancien</i>	Projet 3.2.1 : mettre en œuvre une opération façades et devanture (habitats et commerces)			
	Projet 3.2.2 : mettre en place un programme incitatif de rénovation de l'habitat (énergie, salubrité)			
Action 3.3 <i>Développer les équipements sportifs à rayonnement intercommunal</i>	Projet 3.3.1 : créer un nouveau complexe sportif (phase 2)			
	Projet 3.3.2 : réhabiliter et agrandir le gymnase Léo Lagrange			
Action 3.4 <i>Requalifier les espaces publics</i>	Projet 3.4.1 : réaménager la place des grands jours et son carrefour			
	Projet 3.4.2 : réaménager la place du marché (étude)			
Action 3.5 <i>Réhabiliter et rendre accessible les bâtiments publics</i>	Projet 3.5.1 : réhabiliter un lieu culturel et associatif : la maison des associations			
	Projet 3.5.2 : rendre accessible l'hôtel de ville			

## **FICHES ACTION**

*Les projets présentés dans ces fiches sont des projets prévisionnels.*

*Leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.*

<b>Axe 1</b>	<b>Fiche action 1.1</b>
<b>Repenser la mobilité pour plus de cohérence au sein du bourg</b>	<b>Développer les mobilités actives</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p>La commune de Remoulins identifie le besoin d'avoir une vision d'ensemble et à long terme sur la mobilité au sein du bourg. D'importants enjeux sont en effet présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une circulation importante sur l'axe principal (avenue Geoffroy Perret)</li> <li>- Une problématique de stationnement dans le centre historique et dans l'hypercentre (fort afflux en période estivale, manque de sécurité)</li> <li>- Des entrées de ville peu accueillantes</li> <li>- Un projet de PEM à venir</li> <li>- Une volonté de créer des voies vertes et de la mobilité active (marche et vélo) pour connecter les quartiers entre eux</li> </ul>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<p>Le Plan Local de Déplacements a pour objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De porter une vision globale sur la mobilité (déplacements automobiles, déplacements doux, stationnement)</li> <li>- D'identifier les difficultés de déplacements existantes pour faciliter la mobilité des habitants, salariés et usagers du territoire, notamment en améliorant les déplacements en transports en commun, en vélo et à pied.</li> <li>- D'anticiper les extensions futures de la ville</li> <li>- De sécuriser les flux</li> <li>- De connecter les différents tronçons de voies vertes et boucles cyclo pour créer une continuité permettant de se déplacer librement de la ville jusqu'au site du Pont du Gard et plus largement dans les communes voisines</li> <li>- De réduire le trafic routier en période estivale (diminution du risque et des pollutions sonores, visuelles et environnementales)</li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 1.1.1. : Réaliser un Plan Local de Déplacements</b></p> <p><b>Descriptif :</b> Le Plan Local de Déplacements a pour objet de proposer des actions pour améliorer des conditions de circulation et de déplacements au sein de la commune. Le plan local de déplacements (PLD) est une déclinaison locale et non réglementaire du Plan de déplacements urbains (PDU – cf. 3.1.1). Il a pour objet d'orienter l'action de la commune sur le système de déplacement dans un objectif général de développement durable. Repenser les flux et les mobilités...</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Co-maîtrise commune de Remoulins et le Conseil Départemental</p> <p><b>Coût estimatif :</b> 20.000 €</p> <p><b>Calendrier prévisionnel :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> 2019</p>	

2020

2021

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**  
CD30, SMGG, , PETR, Site du Pont du Gard

## Projet 1.1.2 : créer des cheminements cyco interquartiers

**Descriptif :** Faciliter les mobilités douces en lien avec les tracés existants et les partenaires concernés (Conseil départemental pour les voies vertes et CCPG pour les boucles cyclo), et d'autre part avec les actions proposées dans le PDU (cf. 1.1.1).

**Travaux :** Dans un premier temps faire des travaux d'aménagement de voirie pour faciliter les modes de déplacement doux inter quartiers en créant des liaisons et des cheminements sécurisés et réservés pour les usagers des écoles, du collège, et du quartier de l'Arnède.

Dans un second temps faire réaliser les travaux et aménagements proposés dans le plan local déplacement, avec des opérations sur le quartier de la gare, et les axes d'entrées de ville (route de Bagnols...)

**Maître d'ouvrage :** Commune de Remoulins/CD30

**Coût estimatif :** à déterminer selon PLD

**Calendrier prévisionnel :**

2019

2020

2021

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :** Site du Pont du Gard, Département, CCPG (*fonds de concours*), PETR...

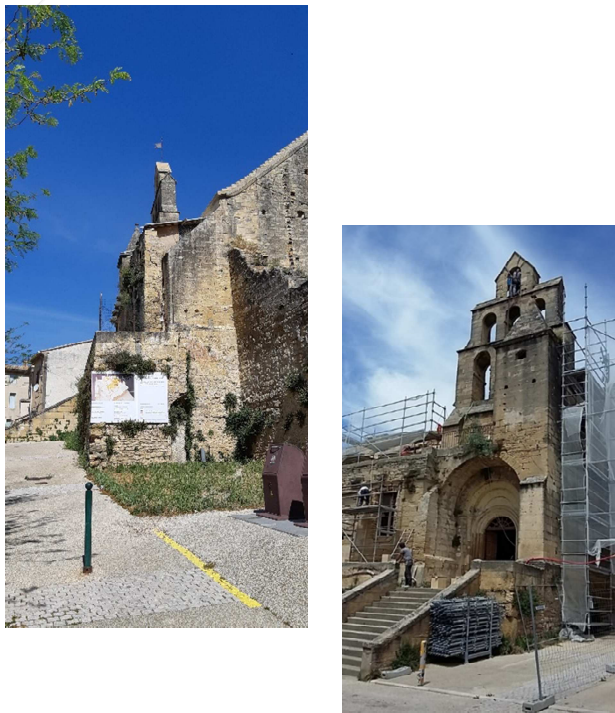


### ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION



- Augmentation du nombre de déplacement en mobilité douce sur les axes aménagés
- Amélioration des conditions de déplacements doux au sein du bourg
- Augmentation du nombre de place de parking
- Modification des habitudes de déplacement
- Création des liaisons afin de faciliter les mobilités entre les espaces (commerces, services publics...)

<b>Axe 1</b>	<b>Fiche action 1.2</b>
<b>Repenser la mobilité pour plus de cohérence au sein du bourg, renforcer le rôle de centralité</b>	<b>Aménager le quartier de la Gare</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p><i>La gare ferroviaire pourrait être ré-ouverte aux voyageurs. Cette opportunité permettrait à la ville de conforter son statut de centralité en étant un pôle d'échange multimodal. Le quartier de la gare, aujourd'hui mal desservi, fera l'objet d'une requalification.</i></p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<p><i>La réouverture de la gare a pour objectifs stratégiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De mettre en place un Pôle d'échanges Multimodal</li> <li>- De porter une vision plus large sur le quartier de la gare ; réaménagement des espaces publics, requalification de certains bâtiments, réflexion sur les circulations...</li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 1.2.1. : Aménager le quartier de la gare en vue d'un projet de PEM</b></p> <p><b>Descriptif :</b> <i>Le Pôle d'Echanges Multimodal est un lieu d'articulation des différents modes de transport, une plate-forme vers laquelle tous les moyens de transport convergent. Le parvis de gare est occupé par un parking automobile. L'école primaire se situe en face de la route. Un bâtiment ferroviaire, propriété de RFF va être prochainement libéré.</i></p> <p><b>Travaux/étude :</b> <i>Etude de définition des aménagements à réaliser, de type : implantations de bornes de recharge pour voiture électrique, implantation de stationnement vélo, instauration de navettes relais avec EPCC et place du marché, aménagement d'un parking relais...</i></p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> à définir en fonction de l'étude de définition - Possibilité CCPG si transfert du foncier</p> <p><b>Coût estimatif :</b> à définir (étude)</p> <p><b>Calendrier prévisionnel pour l'avant-projet (étude de définition)</b></p> <p><input type="checkbox"/> 2019</p> <p><input type="checkbox"/> 2020</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2021</p> <p><b>Partenariats techniques et/ financiers envisagés :</b> Région, SNCF, Etat, Département, Site du Pont du Gard, Communauté de commune, PETR, CAUE, SMGE...</p>	 
<b>ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION</b>	

- *Augmentation du nombre de déplacement en mobilité douce sur les axes aménagés*
- *Amélioration des déplacements doux au sein du bourg*
- *Augmentation du nombre de place de parking*
- *Facilitation des connexions intermodal*
- *Augmentation du nombre d'usagers par déplacement doux*

<b>Axe 2</b>	<b>Fiche action 2.1</b>
<b>Assurer le développement de l'activité économique et touristique</b>	<b>Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p>La Commune a lancé des travaux d'urgence sur l'Ancienne Eglise Notre-Dame de Bethléem (qui fut aussi ancienne prison, école mais aussi Mairie) en 2016. Cet édifice fragilisé du XIIème siècle, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, abrite entre autres des restes de fresques du XIIème siècle. Elle est actuellement en très mauvais état et sa rénovation est l'occasion de le sauvegarder et de participer de la mise en valeur du cœur historique du village.</p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<p><i>Les travaux de l'ancienne église Notre-Dame-de-Bethléem ont pour objectifs stratégiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De sauvegarder un patrimoine remarquable</li> <li>- De redonner de l'attractivité au centre historique</li> <li>- De participer de la valorisation touristique du bourg</li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 2.2.1. : Restaurer l'Église Notre-Dame-de-Bethléem</b></p> <p><b>Descriptif :</b> Cet édifice fragilisé du XIIème siècle, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, comprend un donjon offrant un panorama exceptionnel sur le Gardon, à proximité immédiate du Pont du Gard, et dans le périmètre du GSO.</p> <p><b>Travaux :</b> opération de restauration afin de les ouvrir au public et de préserver le patrimoine historique Du bourg et participer à sa mise en tourisme.</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> <i>Commune de Remoulins</i>  <b>Coût estimatif :</b> 1.650.000 €  <b>Calendrier prévisionnel :</b></p> <p><input type="checkbox"/> 2019  <input checked="" type="checkbox"/> 2020  <input checked="" type="checkbox"/> 2021</p> <p><b>Partenariats techniques et/ financiers envisagés :</b>  cabinet d'architecture, DRAC, Fondation du Patrimoine, Département, Région, PETR ...</p>	
<b>ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation effective de l'action</li> <li>- Rénovation du donjon</li> </ul>	
<b>Axe 2</b>	<b>Fiche action 2.2</b>



<p align="center"><b>Assurer le développement de l'activité économique et touristique</b></p>	<p align="center"><b>Vivre autour du Gardon</b></p>
<p align="center"><b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b></p>	
<p align="center"><b>Contexte</b></p>	
<p><i>L'objectif de Remoulins, située en zone classée Grand Site des Gorges du Gardon, est de prendre en compte, dans son développement, la composante Gardon. Sa fréquentation est importante en période estivale et principalement concentrée sous le pont routier en limite de zone classée. Outre la problématique du stationnement et des incivilités, cet afflux, s'il est mal géré et mal encadré peut nuire aux espaces fragiles (berges, ripisylves, faune et flore...).</i></p>	
<p align="center"><b>Objectifs stratégiques</b></p>	
<p><i>Objectifs stratégiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper des dégradations écologiques dues à la forte fréquentation l'été</li> <li>- Améliorer la lisibilité du site et apporter du confort aux usagers</li> <li>- Appliquer à l'ensemble de la commune une gestion soignée des espaces, sur le modèle de la gestion « site classé ».</li> <li>- Répondre aux enjeux et objectifs du GSO : qualification de l'offre touristique...</li> </ul>	
<p align="center"><b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b></p>	
<p><b>Projet 2.2.1. : requalifier les berges du Gardon</b></p> <p><b>Descriptif :</b> Une partie des aménagements et modalités sont en cours de définition dans le cadre d'une étude de définition des aménagements des sites de pratiques du canoë sur le gardon. Elle permettra de répondre à plusieurs enjeux pour le Grand site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier, hiérarchiser et prioriser les lieux d'accès aux activités de canoë-kayak en fonction de leur intérêt et des contraintes inhérentes (maîtrise foncière, cohérence avec le cadre réglementaire, conflit d'usage, zones écologiquement fragiles)</li> <li>– résorber les aménagements peu qualitatifs portant atteinte au site et à ses valeurs</li> <li>– assurer la sécurité des usagers</li> </ul> <p><b>Travaux :</b> dans l'attente de la restitution de l'étude seraient aménager une zone de stationnement déportée (amont et aval de la zone actuelle) ainsi qu'un espace aménagé avec mise en place de services de qualités pour les usagers avec des aménagements paysagers et piétonniers pour faciliter les circulations aux abords des berges notamment.</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> <i>Commune de Remoulins</i></p> <p><b>Coût estimatif :</b> éléments non connus – attente restitution étude SMGG (printemps 2019)</p>	 

**Calendrier prévisionnel :**

2019

2020

2021

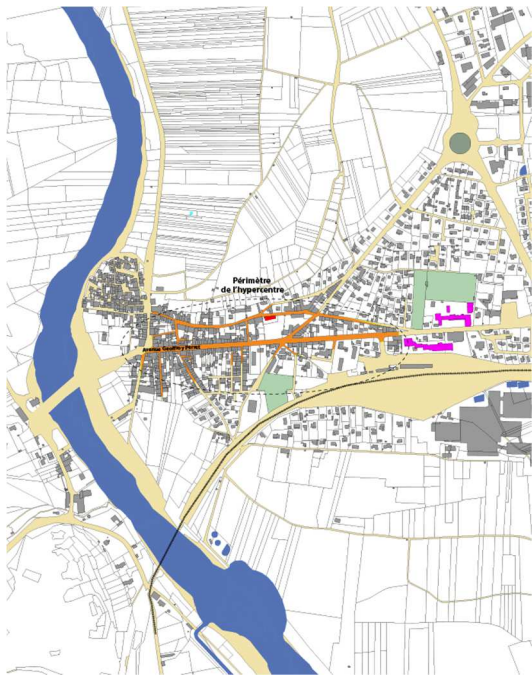
**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**

*SMGG, Région (GSO), SPL, Agence de l'eau...*



**ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION**

- *Réalisation effective de l'action*
- *Aménagements qualitatifs*
- *Satisfaction des usagers*

<b>Axe 2</b>	<b>Fiche action 2.3</b>
<b>Assurer le développement de l'activité économique et touristique</b>	<b>Soutenir le développement du Commerce du centre bourg</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p><i>Le centre-ville est organisé le long d'un axe routier rendant difficile le stationnement et les déplacements à pied. Les principaux constats sont les suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>L'existence d'une vacance commerciale dans le centre</i></li> <li>- <i>Le fort afflux touristique l'été est une opportunité pour le commerce local</i></li> <li>- <i>Les commerçants sont d'ores et déjà fédérés dans une association de commerçants</i></li> </ul> <p><i>Remoulins a la volonté de mettre en place :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Des boutiques éphémères/saisonnnières de produits locaux</i></li> <li>- <i>Un soutien aux commerces permanents (charte pour l'harmonisation des vitrines).</i></li> </ul> <p><i>Un marché se tient tous les vendredis matin avec 40 exposants et forte fréquentation en période estivale. Il pourrait constituer un levier pour renforcer la dynamique commerciale du centre-ville.</i></p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<p><i>Le soutien au commerce local a pour objectifs stratégiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>De maintenir une activité commerciale dans le centre pour la qualité de vie des habitants et l'image du centre</i></li> <li>- <i>D'optimiser l'afflux important de touristes en proposant des solutions de commerces adaptés</i></li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 2.3.1. : mettre en place des outils de soutien aux commerces du centre bourg</b></p> <p><b>Descriptif :</b> mutualiser un chargé de mission avec la communauté de commune pour :</p> <p><b>Aider à l'organisation d'actions commerciales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'association des commerçants dans la dynamisation de l'hypercentre.</li> <li>- Soutien à des actions s'inscrivant dans une démarche collective et/ ou dans le cadre d'une manifestation (Tour de France 2019, Noël...)</li> <li>- Mise en place de journées thématiques avec les chambres consulaires pour la professionnalisation des commerçants...</li> </ul> <p><b>Mise en place d'une veille stratégique sur les locaux vacants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la diversité marchande de l'offre par une veille stratégique sur les locaux vacants (boutiques éphémères, vitrophanie ...).</li> </ul> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Remoulins/CCPG</p> <p><b>Coût estimatif :</b> enveloppe à déterminer chaque année</p>	<p><i>En orange l'avenue Geoffroy perret sur laquelle se concentre la majorité des commerces du bourg, qui seront prioritairement accompagner dans la démarche.</i></p> 

**Calendrier prévisionnel :**

X 2019

X 2020

2021

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**

Association des commerçants, CCPG, consulaires,  
Etat, CCPG (étude compétence obligatoire)





**ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION**

- *Réalisation effective des outils*
- *Augmentation de la fréquentation des commerces du bourg centre*
- *Embellissement des devantures*
- *Réouverture des locaux vacants*

<b>Axe 3</b>	<b>Fiche action 3.1</b>
<b>Améliorer le cadre de vie par l'offre et la modernisation des services et équipements</b>	<b>Structurer l'urbanisation</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p><i>En lançant la démarche d'élaboration d'un nouveau projet urbain et de paysage au cœur de Remoulins. Le bourg soulève la nécessité de conforter la centralité structurante pour ses habitants. La réflexion sur une stratégie urbaine multi scalaire et durable, capable de conforter l'image future de Remoulins, et l'identité de ce territoire entre ville et nature.</i></p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une étude urbaine pour définir la ville de demain</li> <li>- Obtenir un guide pré-opérationnel grâce à un outil de concertation et de planification</li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 3.1.1 : Réaliser une étude de définition urbaine</b></p> <p>Descriptif : 4 axes de réflexion sont prédéfinis :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Paysage : Fédérer une réflexion urbaine par le paysage pour créer le socle identitaire du Remoulins de demain.</li> <li>2. Espaces publics : Donner une identité et une qualité de confort et d'usages aux espaces publics. Le renouvellement du centre bourg devra en ce sens attacher une grande importance à la qualification des espaces publics et à leur mise en réseaux.</li> <li>3. Equipements, activités et services : Trouver un rayonnement et une intensité d'usages à la hauteur de la nouvelle centralité. Le développement de services aux usagers permettra à la centralité d'assurer les fonctions nécessaires à son rayonnement (pôle santé, complexe sportifs ...).</li> <li>4. Habitat : Habiter le centre bourg, à proximité d'un environnement naturel. La recherche d'une intensité d'usages est intimement liée au cadre de vie proposé. Le projet devra attacher une grande importance à la qualité des logements proposés.</li> </ol> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> <i>Commune de Remoulins</i></p> <p><b>Coût estimatif :</b> 50 000 €</p> <p><b>Calendrier prévisionnel :</b></p> <p><input type="checkbox"/> 2019</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2020</p> <p><input type="checkbox"/> 2021</p>	  

<p><b>Partenariats techniques et/ financiers envisagés :</b> Etat, Région, Département, SCoT, PÉTR, CCPG, <i>Caisse des Dépôts ...</i></p>	
--	--

<b>Axe 2</b>	<b>Fiche action 3.2</b>
<b>Améliorer le cadre de vie par l'offre et la modernisation des commerces, services et équipements</b>	<b>Mise en valeur du centre ancien</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p><i>Remoulins comprend un centre historique, ancien et peu dynamique et un hypercentre commercial. Dans ces deux secteurs, l'habitat est parfois de qualité médiocre, voire insalubre. La commune souhaite mettre en place une aide financière pour la rénovation des façades et des logements, en complément des dispositifs existants.</i></p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<p><i>La mise en place d'une aide financière pour la rénovation des façades et des logements a pour objectifs stratégiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>D'être un levier pour permettre aux habitants d'engager des travaux</i></li> <li>- <i>De mettre en valeur le centre et améliorer ainsi son image</i></li> <li>- <i>De contribuer à la qualité de vie des habitants, du cadre de vie et de l'attractivité.</i></li> <li>- <i>De participer à la mise en valeur du patrimoine architectural local</i></li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 3.2.1. : mettre en œuvre une opération façades et devanture (habitats et commerces)</b></p> <p><b>Descriptif :</b> <i>Dans le centre historique et l'avenue qui concentre les ¾ des locaux commerciaux du bourg, le nombre de logements vacants est en progression (11% du parc). Dans ces 2 secteurs, l'habitat est parfois de qualité médiocre, voire insalubre (9% d'après l'observatoire de l'habitat) et les devantures de commerces sont à embellir.</i></p> <p><b>Action :</b> <i>Aide financière d'un montant préalablement fixé par la commune, et venant en complément d'autres aides ou d'apports personnels, dans le but de financer des travaux de ravalement de façades et d'embellissement de vitrines. Etablir un programme pluri-annuel par zonage.</i></p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> <i>Commune de Remoulins</i></p> <p><b>Coût estimatif :</b> <i>à estimer – programme pluri-annuel</i></p> <p><b>Calendrier prévisionnel :</b></p> <p><input type="checkbox"/> 2019</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2020</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2021</p>	  

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**  
CAUE, Eie, DDTM, ANAH, État, Région, ANAH, chambres consulaires (commerces), Caisse des Dépôts...

### **Projet 3.2.2. : mettre en place un programme incitatif de rénovation de l'habitat (énergie, salubrité)**

**Descriptif :**

*Aide technique* information des habitants relative aux choix

*Aide financière d'un montant préalablement fixé par la commune, et venant en complément d'autres aides ou d'apports personnels, dans le but de financer des travaux de rénovation des logements.*

*Etablir un programme pluriannuel avec les partenaires de l'habitat par secteurs, en privilégiant les actions de rénovation énergétique, l'accessibilité et la lutte contre l'insalubrité.*

En lien avec le programme Habiter Mieux du Département

**Maître d'ouvrage :** Commune de Remoulins

**Coût estimatif :** enveloppe annuelle à déterminer

**Calendrier prévisionnel :**

2019

2020

2021

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**  
CD30, CAUE, Eie, DDTM, CCPG, État, région, ANAH, ADEME, Caisse des Dépôts



#### **ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION**

- Amélioration du cadre de vie des habitants
- Améliorer la qualité de confort des habitations
- Réduire la consommation d'énergie



<b>Axe 3</b>	<b>Fiche action 3.3</b>
<b>Améliorer le cadre de vie par l'offre et la modernisation des commerces, services et équipements</b>	<b>Développer les équipements sportifs à rayonnement structurant et intercommunal</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p>La nécessité de créer un nouveau complexe sportif s'impose en raison du projet de réhabilitation du collège sur le complexe existant. D'autres part, les infrastructures de Remoulins sont vieillissantes et manquent de modernité. C'est le cas du gymnase Léo Lagrange, quotidiennement utilisé par scolaires et associations.</p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<p>Le nouveau complexe sportif et les travaux sur le gymnase Léo Lagrange répondent aux objectifs stratégiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir des infrastructures de football et de tennis aux normes</li> <li>- Répondre à une demande associative forte</li> <li>- Remplacer l'ancien complexe</li> <li>- Réhabiliter le bâtiment pour plus de sécurité, confort et optimisation</li> <li>- Faire une extension afin de répondre à la demande actuelle et anticiper la fréquentation future</li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 3.3.1 : Créer un nouveau Complexe sportif (phase 2)</b></p> <p><b>Descriptif :</b> la commune doit déplacer ses équipements sportifs afin de permettre la reconstruction du collège Voltaire. Les usagers de ces équipements étant nombreux l'implantation du nouveau complexe doit être accessible par tous et disposer des équipements adaptés à chaque pratiques...</p> <p><b>Travaux :</b> Création de vestiaires et club-house, 3 courts de tennis, un mur de frappe et un stade engazonné.</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> Commune de Remoulins</p> <p><b>Coût estimatif :</b> 2 061 000 €</p> <p><b>Calendrier prévisionnel :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2019</p> <p><input type="checkbox"/> 2020</p> <p><input type="checkbox"/> 2021</p> <p><b>Partenariats techniques et/ financiers envisagés :</b> BET Seri, Département, État, FFF, CCPG, Région</p>	<p>Le plan architectural illustre la disposition des équipements sportifs. On y voit un terrain de football vert entouré d'un stade engazonné. À côté, trois courts de tennis sont disposés en ligne. Des bâtiments pour les vestiaires et le club-house sont situés à proximité. Des zones de stationnement sont indiquées à l'extérieur du complexe. Des zones de frappe sont également prévues. Le plan est accompagné d'une rose des vents et de diverses annotations techniques.</p>

### Projet 3.3.2 : réhabiliter et agrandir le gymnase Léo Lagrange

**Descriptif :** Gymnase communal construit en 1983, mise à disposition des nombreuses associations sportives du bourg et du collège, à un taux d'occupation maximum nécessite des gros travaux de rénovation.

**Travaux :** Remise aux normes, réhabilitation et agrandissement du gymnase et des vestiaires.

**Maître d'ouvrage :** commune de Remoulins

**Coût estimatif :** 1 000 000 €

**Calendrier prévisionnel :**

- 2019
- 2020
- 2021

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**

*Caisse des Dépôts, Département, Région, Etat, fédérations sportives...*



#### ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- *Dimension qualitative des équipements*
- *Amélioration de l'accueil des usagers*

**Amélioration du cadre de vie**  
**par l'offre et la modernisation des commerces,**  
**services et équipements**

**Requalification des espaces publics**

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

#### Contexte

L'actuel centre-ville souffre d'une image vétuste et obsolète. Le mobilier urbain (barrières...) n'est pas harmonisé. Les espaces publics ne sont pas qualitatifs.

#### Objectifs stratégiques

Embellir les espaces publics et donner une cohérence visuelle. Contribuer à l'attractivité du centre et de la commune en général. Harmonisation et embellissement des espaces publics

### DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS

#### Projet 3.4.1 : réaménager la place des grands jours et de son carrefour

**Descriptif :** Place située sur un axe majeur de la commune. Elle est aussi un point de jonction entre le marché hebdomadaire, les activités de tourisme (plage, canoës) et le centre-ville avec ses commerces, entre le vieux village et le centre-ville. Elle accueille l'office de tourisme.

**Travaux :** l'aménagement de surface concilie l'esthétisme et le fonctionnel avec notamment la reprise des espaces piétons, l'aménagement d'un trottoir accessible aux personnes à mobilités réduites, la sécurisation et la mise en accessibilité des traversées piétonnes, la mise en place de mobiliers urbains et d'éclairage à leds.

**Maître d'ouvrage :** *Commune de Remoulins*

**Coût estimatif :** 100 381 €

**Calendrier prévisionnel :**

- 2019
- 2020
- 2021

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**  
 CAUE, Région



## Projet 3.4.2 : réaménager la place du marché

**Descriptif :** la place de la madone à une double fonction elle sert de parking au quotidien mais c'est également le lieu de rassemblement de manifestation (rallye des vins du Gard, cirques, marché hebdomadaires fête foraine. Ce lieu a besoin d'être aménager de manière qualitative de manière répondre au différentes fonctions du lieu.

**Travaux :** les aménagements devront :

- Répondre au besoin d'activité foraine et festive
- Répondre au besoin de stationnement en assurant la sécurité
- Prolonger le caractère urbain vers la place
- Inscrire l'aménagement de la place dans le mouvement de réconciliation avec la rivière

**Maître d'ouvrage :** Commune de Remoulins

**Coût estimatif :** 50 000 € (étude)

**Calendrier prévisionnel :**

2019

2020



2021 (étude)

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :** CAUE  
Région, Etat, CD30...



### ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Niveau qualitatif des aménagements
- Amélioration du cadre de vie
- Amélioration de la fonctionnalité des lieux et des usages

<b>Axe 3</b>	<b>Fiche action 3.5</b>
<b>Améliorer le cadre de vie par l'offre et la modernisation des commerces, services et équipements</b>	<b>Réhabilitation et mise en accessibilité des bâtiments publics</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'ACTION</b>	
<b>Contexte</b>	
<p><i>La maison des associations est utilisée quotidiennement pour des activités touchant un public issu de l'ensemble du bassin de vie. Elle rassemble les activités suivantes : dojo, cinéma, ... cette réhabilitation offrirait aux nombreuses associations du bourg un véritable espace mutualisé.</i></p> <p>L'hôtel de ville est implanté depuis les années 70 dans un bâtiment qui ne répond plus aux normes en vigueur (énergétiques, accessibilité...) ni aux besoins de l'administration et aux attentes du public.</p>	
<b>Objectifs stratégiques</b>	
<p><i>L'optimisation de la maison des associations répond aux objectifs stratégiques suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Mutualiser un espace d'accueil et d'activités associatives, de festivités et culturelles</i></li> <li>- <i>Mise en accessibilité</i></li> <li>- <i>Centraliser les activités associatives</i></li> </ul>	
<b>DESCRIPTIF DES PROJETS/OPÉRATIONS ENVISAGÉS</b>	
<p><b>Projet 3.5.1 : réhabiliter un lieu culturel et associatif : la maison des associations</b></p> <p><b>Descriptif :</b> Ce bâtiment à vocation de salle polyvalente (réception, exposition, sport) accueille les associations culturelles et sportives. Ce bâtiment accueillera à terme l'école de musique (actuellement dans bâtiment modulaire) et aura pour objectif de concentrer les activités associatives à rayonnement intercommunales</p> <p><b>Travaux :</b> Mettre en accessibilité et rénover (dont rénovation énergétique) ce bâtiment.</p> <p><b>Maître d'ouvrage :</b> <i>Commune de Remoulins</i></p> <p><b>Coût estimatif :</b> 1.2 M euros</p> <p><b>Calendrier prévisionnel :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2019</p> <p><input type="checkbox"/> 2020</p> <p><input type="checkbox"/> 2021</p> <p><b>Partenariats techniques et/ financiers envisagés :</b> <i>Etat, Région, PETR...</i></p>	 

## Projet 3.5.2 : rendre accessible l'Hôtel de Ville

**Descriptif :** L'hôtel de ville implanté depuis les années 70 dans un bâtiment ne répond plus aux normes en vigueur (énergétiques, accessibilité...) ni aux besoins de l'administration et aux attentes du public.

**Travaux :** mise aux normes d'accessibilité de l'hôtel de ville qui permettront aux agents et aux administrés d'évoluer dans un environnement plus fonctionnel.

**Maître d'ouvrage :** Commune de Remoulins.

**Coût estimatif :** 100 000 euros

**Calendrier prévisionnel :**

2019

2020

2021

**Partenariats techniques et/ financiers envisagés :**

Région



### ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Niveau de qualification des équipements
- Amélioration de l'accueil des usagers

## **Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement :**

Cette vision à long terme, ainsi que la stratégie mise en place pour y parvenir, est en cohérence avec le projet de territoire du PETER, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Uzège Pont du Gard et le projet de territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

- **du territoire communautaire de la communauté de commune du Pont du Gard**

La Communauté de Communes du Pont du Gard se compose de 17 communes, regroupant 26 424 habitants. Elle est située à l'est du département du Gard, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Nîmes au Sud-Ouest et de la ville d'Avignon à l'Est.

Le territoire se caractérise par 2 polarités majeures que sont les communes de Remoulins et d'Aramon. La Communauté de Communes participe à renforcer son territoire et son développement par la construction et la livraison en février 2019 d'une Maison des Services aux Publics sur Remoulins. Ce bâtiment accueille les services suivants : la trésorerie, l'inspection académique, le relais emploi, la police intercommunale et un projet de co-working est à l'étude. Sur la commune d'Aramon la dynamique de l'intercommunalité est orientée sur le développement économique et environnemental par l'implantation de la Cleantech Vallée, structure opérationnelle du Contrat Transition Ecologique (CTE) signé avec l'Etat. Ce dossier est porté de façon conjointe par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et la Communauté de Communes du Pont du Gard.

- **du territoire de projet du PETER Uzège Pont-du-Gard :**

Le territoire du Scot est ouvert sur la vallée du Rhône via les polarités de Remoulins et d'Aramon qui constituent des « têtes de pont » et d'ouvertures sur les espaces voisins.

Pour cela le Scot souhaite : renforcer le rôle des polarités de Remoulins et d'Aramon, renforcer leur dynamique pour qu'ils continuent à pouvoir jouer un rôle d'appui indispensable pour les communes du sud du territoire. Sur ces pôles secondaires, l'offre de service est bonne. En revanche, compte tenu des temps de parcours, ces pôles ont un rôle à jouer pour limiter les déplacements et offrir un niveau de services optimum (*axe 3 « Pour un territoire durable »*).

Le SCOT Uzège-Pont du Gard dont fait partie la commune de Remoulins, affiche des objectifs dans lesquels le PADD du PLU de la commune s'inscrit :

*Axe1 « Pour un territoire attractif » :*

1.1 Valoriser les paysages :

- Viser une requalification paysagère des entrées de bourg, qui ont valeur d'entrées de territoire de l'Uzège, depuis les routes départementales n° 6100, 6086 et 9861 par la maîtrise de l'affichage publicitaire notamment.

1.2 Répartir de manière stratégique les espaces à vocation économique :

- Maintenir l'équilibre commercial en centre et périphérie
- Orienter le développement touristique de manière durable par le prolongement de la voie verte entre Beaucaire, Remoulins et Uzès et sa connexion au réseau des chemins de randonnée, à l'itinéraire de l'aqueduc romain. Une des portes d'entrée du Pont du Gard, le bourg de Remoulins confronte des paysages et des espaces de grande qualité. La traversée de l'agglomération par plusieurs voies à grande circulation conduira à réaliser des aménagements de sécurité et de confort pour pallier aux nuisances induites par les axes routiers et assurer des entrées de bourg à la hauteur des enjeux du site.

### 1.3 Établir une stratégie du développement urbain :

- Optimiser le potentiel du parc existant
- La réalisation de la Zone d'Aménagement Concertée de l'Arnède a définitivement orienté l'extension urbaine de Remoulins vers l'est.
- Un travail sur les mobilités douces et les liaisons entre ce nouveau quartier et le cœur de ville sera mis en place.

#### *Axe2 « Pour un territoire solidaire » :*

- Des équipements d'enseignements et leur maillage sur le secteur
- De l'équilibre commercial
- Diversifier les types d'habitats et les modes d'habiter
- Dans l'objectif de renforcer l'attractivité du centre bourg et d'offrir un panel de services de tous ordres, la collectivité entend spécifiquement :
  - d'une part, tout mettre en œuvre pour favoriser la reconstruction du collège in situ, à proximité des équipements scolaires déjà rénovés et des gares (routière et ferroviaire) permettant d'envisager simultanément des chaînes de transport différentes ;
  - d'autre part, favoriser le commerce de proximité par la création de nombreux stationnements disséminés dans le bourg et l'aménagement des voies.

#### **Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région**

La Région mobilisera ses dispositifs d'intervention en faveur de la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre de REMOULINS et ce, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique,
- qualification du cadre de vie,
- valorisation des façades,
- habitat (dont éco-chèques),
- équipements de services à la population,
- qualification de l'offre touristique,
- valorisation du patrimoine,
- équipements culturels,
- équipements sportifs,
- mise en accessibilité des bâtiments publics,
- transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, ...)
- projets ne s'inscrivant pas dans les dispositifs sectoriels existants mais présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et la valorisation du Bourg Centre,
- Études rendues indispensables pour approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique d'opérations structurantes.

Dans ce cadre, les projets relevant du présent contrat-cadre seront examinés dans le respect des dispositifs et taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Le programme opérationnel pluriannuel relevant du présent contrat présenté par la Commune de Remoulins et la Communauté de Communes du Pont du Gard, a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat territorial Occitanie du PETR Uzège Pont du Gard la période 2019 - 2021.



Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du Contrat territorial Occitanie du PETR Uzège Pont du Gard

### **Article 8 : Axes prioritaires et modalités d'intervention du Département du Gard**

Le Département apportera son soutien à la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation du bourg centre de Remoulins dans le cadre des compétences conférées par la loi NOTRE.

Au travers des orientations du Pacte Territorial pour le Gard 2016-2021, le Département a défini le cadre général de ses interventions concernant notamment :

- L'aménagement des espaces publics, la rénovation des bâtiments publics et la valorisation du patrimoine, l'eau et l'assainissement, le développement des équipements culturels et sportifs, la transition énergétique, dont les modalités sont établies par le « contrat territorial » qui est l'acte de référence de l'octroi du soutien du Département.
- L'habitat et le logement, à travers le soutien aux logements sociaux (bailleurs sociaux et communaux), les maisons en partage, le programme Habiter mieux, la lutte contre l'insalubrité ainsi que le programme « ALABRI » dans les zones concernées (PPRI).
- Le développement touristique en s'appuyant sur le Schéma Départemental du Tourisme, des Loisirs et de l'Attractivité (2018-2021).
- La mobilité, en complément des actions éligibles au contrat territorial (traversées d'agglomération, amendes de police).
- Le numérique, dans le cadre de Wi Gard.

Une attention particulière sera apportée aux projets d'importance ou d'effet notoire sur l'attractivité et le développement du territoire.

Les projets inscrits dans le cadre du présent contrat seront examinés selon les modalités définies par le Département à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Il est rappelé qu'à partir de novembre 2018 les demandes de subvention sont désormais établies à partir d'un dossier commun Etat-Département, mis en ligne sur le site internet [www.gard.fr](http://www.gard.fr).

La date limite de transmission des dossiers reste fixée au 30 septembre de chaque année pour une programmation l'année suivante.

### **Article 9 : Contributions et modalités d'intervention du PETR Uzège Pont du Gard**

Le PETR est signataire de plusieurs démarches territoriales jusqu'en 2021 : le contrat de ruralité et le contrat territorial signé avec la Région qui définissent des objectifs et des enjeux dans lesquels s'inscrivent certains projets de Remoulins, à ce titre le PETR pourra accompagner la commune dans la recherche de dispositifs de subvention appropriés.

Le PETR est aussi porteur du Scot en cours de révision, un nouveau PADD validé en octobre 2018 (dans lequel on retrouve les objectifs cités en p.39) s'articule autour de 3 axes dans lesquels Remoulins est identifiée :

- Axe 1 : assurer un développement vertueux et durable
- Axe 2 : accueillir solidaire
  - 2.1.1 structurer les polarités du territoire :
    - Les pôles secondaires de Remoulins et d'Aramon
  - 2.3.1 améliorer l'offre de transport
  - 2.3.2 imaginer les solutions de mobilité de demain

- Axe 3 : impulser solidaire
  - 3.1.3 assurer une répartition équitable des équipements services et commerce
    - Pérenniser l'attractivité des polarités
    - Conforter les services de proximité apportés aux habitants
  - 3.2 organiser l'économie touristique et patrimoniale

Ce sont principalement dans ces enjeux que le PETR pourra accompagner techniquement la commune.

### **Article 10 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté de Communes du Pont du Gard**

La Communauté de Communes du Pont du Gard, dans l'exercice de ses compétences pourra accompagner les actions suivantes :

- 1.2 : projet de pôle d'échanges multimodal à la gare ferroviaire : la Communauté de Communes assurera la maîtrise d'ouvrage de ce dossier sous réserve du transfert du foncier.
- 1.1 : connexion des voies vertes et des modes de déplacement doux sur les axes secondaires entre quartier : l'intercommunalité viendra en accompagnement technique de ce dossier et participera financièrement via un fond de concours.
- 3.2 : aide pour la rénovation des logements (centre historique et hyper centre) : le service technique de l'intercommunalité accompagnera la commune de Remoulins sur les audits et diagnostics nécessaires à la rénovation énergétique.
- 2.3 : soutien au commerce local : dans le cadre de sa compétence obligatoire sur la politique commerciale, la Communauté de Communes pilotera les études liées au développement économique du commerce local.
- Axe 3 : réflexion pour développer des outils du quotidien avec la smart City. L'intercommunalité s'est engagé sur le déploiement du numérique sur le territoire. Dans le cadre de cette fiche action, un accompagnement technique sera apporté par les services supports intercommunaux.
- 3.1.1 : travaux du complexe sportif, phase 1 en cours et phase 2 à finaliser. La Communauté de Communes participe financièrement à cette opération via un fond de concours.

### **Article 11 : Gouvernance**

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la Commune de Remoulins
- la communauté de communes du Pont du Gard
- le PETR Uzège Pont du Gard
- la Région Occitanie
- le Département du Gard

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de Remoulins.

L'organisation et le secrétariat permanent de cette instance de concertation sont assurés par la commune de Remoulins.

Il a pour mission :

- de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du contrat de développement territorial régional du PETR Uzège-Pont du Gard,
- de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- de s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

**Article 12 : Durée**

Le présent contrat-cadre est conclu pour une première période débutant à la date de sa signature et se terminant au 31 décembre 2021.

Fait à le

***Le Président du PETR Uzège Pont du Gard,***

***La Présidente du Conseil Régional Occitanie,***

**Louis DONNET**

**Carole DELGA**

***Le Président du Conseil Départemental  
du Gard,***

***Le Président de la Communauté de commune  
Uzège Pont du Gard***

**Denis BOUAD**

**Claude MARTINET**

***Le Maire de la commune de Remoulins***

**Gérard PEDRO**